

Débat politik d'Africable du dimanche dernier : «Qu'est-ce qui a été ajouté à l'Accord d'Alger le 20 juin 2015 ? », cette question de Choguel Kokalla Maiga à laquelle le gouvernement et la CMA doivent répondre!

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 12 SEPTEMBRE 2019

449

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Protocole d'entente de Tombouctou L'Administration régionale et les élus récusés



IBK après six années à Koulouba : Le Mali à la croisée des désillusions et promesses mal tenues



Mahmoud Dicko : Une menace sérieuse pour IBK

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA

Une	Protocole d'entente de Tombouctou : L'Administration régionale et les élus récusés	P.4
Brèves	<p>Visite de travail du Premier ministre, Dr Boubou Cissé en France : Audience avec le Président Emmanuel Macron au Palais de l'Élysée P.11</p> <p>École Alioune Blondin Beye : Pour mauvaise gestion, Le Général Cheick Fantamadi DEMBÉLÉ limogé 11 P.11</p> <p>Sommet Action Climat : Les partenaires techniques et financiers reçus par le ministre "Poulo" P.12</p> <p>Blocus des routes au Mali : Une délégation ministérielle a entamé, ce mercredi 11 août 2019, une tournée à Tombouctou, Gao et Ménaka P.12</p> <p>Pont Fahd de Bamako : Une vache crée la panique et bloque la traversée P.12</p> <p>Renforcement de la coopération sécuritaire entre le Mali et la France : Le général Salif Traoré aux côtés du PM à Paris P.13</p> <p>Xénophobie en Afrique du Sud : PAUL KAGAME sur la déclaration faite par le président sud-africain aux récentes attaques xénophobie P.13</p> <p>Visite officielle de Travail du Premier ministre en France : Signature de plusieurs conventions d'un montant global de 33,5 millions d'euros soit environ 21,98 milliards de FCFA. P.13</p>	
Actualité	<p>Projet d'Appui aux Jeunes Entrepreneurs Ruraux de Koulikoro : Le lancement effectif dans le cercle de Banamba P.15</p> <p>IBK après six années à Koulouba : Le Mali à la croisée des désillusions et promesses mal tenues P.17</p> <p>Coopération entre la France et les pays du Sahel : Le JNIM menace et prévient les gouvernements du G5 Sahel P.19</p> <p>Utilisation des enfants soldats : Les USA accusent le GATIA P.20</p>	
Politique	<p>La CMAS en orbite : Pourquoi Mahmoud DICKO ne sera pas candidat pour Koulouba 21 P.21</p> <p>Migration politique : Un cancer pour la démocratie P.22</p> <p>Débat politique d'Africable du dimanche dernier : «Qu'est-ce qui a été ajouté à l'Accord d'Alger le 20 juin 2015 ? », cette question de Choguel Kokalla Maïga à laquelle le gouvernement et la CMA doivent répondre! P.23</p> <p>Mahmoud Dicko : Une menace sérieuse pour IBK P.25</p>	
Culture & société	<p>Dictature au Mali : Voici la liste des victimes de Moussa Traoré P.27</p> <p>Du XIIIe au XVe siècle : Le Mali constitua un exemple original de civilisation négro-islamique P.28</p>	
International	<p>Assassinat de Sankara : La piste libyenne relancée ? P.33</p> <p>Opposition sénégalaise : Après SONKO, c'est presque le néant P.34</p> <p>La fabuleuse histoire de Maurice le coq de l'île d'Oléron : Les voisins avaient réclamé la tête du volatile à la justice P.35</p> <p>Brexit : La justice écossaise juge « illégale » la suspension du Parlement P.36</p>	
Sport	<p>Orange vacances foot 9ème édition : Le Gouverneur de la région donne le coup d'envoi P.37</p> <p>Ballon d'or : Le coup de gueule de Samuel Eto'o P.38</p>	

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Souleymane Mary Diarra (Stagiaire), Moctar Sow
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : Rita Tessougué

P.11



P.19



P.23





Protocole d'entente de Tombouctou : L'Administration régionale et les élus récusés

La révolte des jeunes de Tombouctou réclamant, entre autres, la reprise de la construction de la route Ngoma-coura-Léré-Niafunké a abouti à la signature d'un protocole d'entente entre les autorités maliennes et les frondeurs. En effet, ce sont trois ministres du Gouvernement et le représentant d'un quatrième qui ont fait le déplacement dans la Cité des 333 Saints pour y rencontrer les jeunes du « Collectif Tombouctou réclame ses droits » en présence d'observateurs. Curieusement, ni le Gouvernement de la Région encore moins le Préfet ou le Maire de la ville n'ont été associés aux observateurs. S'agirait-il d'une « sanction » pour la gestion de la crise ? Cette décision n'est-elle pas de nature à affaiblir les représentants légaux de l'autorité de l'État ? Comme il fallait s'y attendre, le Gouvernement a dépêché trois de ses membres à Tombouctou pour dénouer la crise qui a secoué la ville sainte depuis quelques jours. Il s'agit du ministre de la Communication, Chargé des Relations avec

les Institutions, Porte-parole du Gouvernement, du ministre des Infrastructures et de l'Équipement et du ministre Chargé du Dialogue Social du Travail et de la Fonction Publique. Le ministre de l'Administration territoriale et de la Dé-

centralisation était, lui, représenté par son Chef de Cabinet. Les Observateurs étaient le Chef du bureau par intérim de la MINUSMA à Tombouctou, le Chef de la Division régionale Affaires politiques de la MINUSMA, le Conseiller spécial du Premier Ministre, le Chargé de mission au Cabinet du Premier Ministre, et l'Imam de la Mosquée Sidi Yéhia de Tombouctou. Comme on le voit, ni le Gouverneur de Région ni le Préfet central ni le Maire de Tombouctou ni les députés élus de la localité n'ont été associés à ce protocole d'entente en tant qu'ob-





servateurs. Il est vrai que des dépêches en provenance de Tombouctou n'étaient guère favorables à l'exécutif régional. Il nous a été ainsi déclaré que le Gouverneur aurait fui devant la poussée des jeunes frondeurs et aurait trouvé refuge chez un Imam de la ville. Quant au Préfet, il aurait invité les jeunes à une réunion avant de leur faire faux bond, toutes choses qui auraient radicalisé les membres du « Collectif Tombouctou réclame ses droits » qui ont investi

la ville et imposé l'état de « ville morte » avec barricades et pneus enflammés. Cependant, si la volonté des autorités maliennes est d'affaiblir l'administration locale aux yeux de la population et de leur ôter toute considération, donc tout pouvoir, elles ne pouvaient agir autrement. Après ce qui apparaît comme une humiliation, il faudra s'attendre dans les jours à venir à des sanctions administratives contre le Gouverneur et le Préfet de

Tombouctou pour mauvaise gestion de la crise. Ce serait ni plus ni moins faire de ces représentants de l'État des boucs-émissaires car le problème du Mali est la faillite de l'État central. C'est toute la gouvernance du pouvoir qui est défailante à commencer par le sommet.

Les administrateurs, Gouverneurs, Préfets et sous-Préfets, en poste dans le Centre et le Nord du pays sont au service de l'État, au péril de leurs vies. Combien d'entre eux ont-ils perdu la vie lors de la visite du Premier ministre Moussa Mara en mai 2014 et dont les familles n'ont jamais reçu de dédommagement ? Combien d'entre eux n'ont dû leur salut que dans la fuite pour échapper à la horde des terroristes ? Combien sont-ils encore en poste privés de toute protection sécuritaire dans des zones infestées de tueurs professionnels ? Nombreux. Ceux-là méritent l'encouragement, la considération et la protection de l'État et non cette injonction-menace du ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation comme si les administrateurs civils étaient des moutons de sacrifice.

Tombouctou est une ville dangereuse où des assassinats ciblés ont lieu malgré la présence de forces étrangères comme la MINUSMA et Barkhane. Un mouvement de foule comme celui qui a été organisé par des jeunes est l'occasion idéale pour commettre des forfaits. On comprend dès lors que les responsables administratifs aient pu jouer la prudence dans la gestion d'une crise qui pouvait dégénérer à tout moment. Quand notre vie est en danger, il n'y a pas de honte à la préserver. L'autorité de l'État passe en premier lieu par l'autorité des administrateurs civils. Si ces derniers sont affaiblis de quelque manière que ce soit alors l'État est perdu.

Lisons le contenu du protocole

■ **Diala Konaté**

malikile.com
 La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER

PROTOCOLE D'ENTENTE

ENTRE

LES MEMBRES DU GOUVERNEMENT REPRESENTES PAR :

- Le Ministre de la Communication, Chargé des Relations avec les institutions, Porte-parole du Gouvernement ;
- Le Ministre des Infrastructures et de l'Équipement
- Le Ministre du Dialogue Social, du Travail et de la Fonction Publique ;
- Le Chef de Cabinet du Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation.

LES MEMBRES DU « COLLECTIF TOMBOUCTOU RECLAME SES DROITS » REPRESENTES PAR :

- Le Président
- Le porte-parole

OBSERVATEURS :

- Le Chef du bureau par intérim de la MINUSMA – Tombouctou ;
- Le Chef de la division régionale affaire politique MINUSMA ;
- Le Conseiller Spécial du Premier Ministre ;
- Le Chargé de mission au cabinet du Premier Ministre ;
- L'imam de la mosquée de Sidy Yehia.

Après une séance de travail entre « le collectif Tombouctou réclame ses droits » et les membres du Gouvernement il a été convenu ce qui suit :

A. Engagements du Gouvernement :

- Reprendre les travaux de la route Ngoma-coura, Léré, Niafunké au plus tard le 25 novembre 2019 ;
- Inscrire dans la Déclaration de Politique Générale du Premier Ministre, une proposition du plan de sécurisation de la région de Tombouctou.

B. Engagements du collectif :

- Lever immédiatement toutes les restrictions sur les routes et dans la ville de Tombouctou après la signature du présent protocole ;
- Participer à la sensibilisation et à l'information sur le plan sécuritaire avant, pendant et après les travaux de la construction de la route Ngoma-coura, Léré, Niafunké, Tombouctou.

Après cet accord, des doléances ont été soulevées par le collectif à l'endroit du Gouvernement notamment :

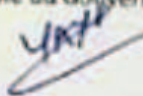
- Bitumer la route de Kabara (3 Km) ;
- Augmenter la subvention des petits bateaux de la COMANAV ;
- Subventionner le tarif du vol commercial Bamako-Tombouctou-Bamako ;
- Mettre à disposition un bac supplémentaire pour la traversée ;
- Relever le plateau technique de l'hôpital régional de Tombouctou ;
- Indiquer la programmation pour la construction de la route Tombouctou-Taoudénit ;
- Réhabiliter la route Kabara-Koriomé.

Fait à Tombouctou, le 11 septembre 2019

Ont signé :

POUR LE GOUVERNEMENT :


Yaya SANGARE
Ministre de la Communication, Chargé des Relations avec les Institutions,
Porte-parole du Gouvernement



Mme TRAORE Seynabou DIOP
Ministre des Infrastructures et de l'Équipement



Dumar Hamadou DECKO
Ministre du Dialogue Social, du Travail et de la Fonction Publique



Haminé Belco MAIGA
Chef de Cabinet du Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation



POUR LE COLLECTIF :
Ibrahim ADIAWIAKOYE
Président



Oumar BARAKA
Porte-parole



Ibrahim Guindo

Bamako et ses trous...béants...Du rafistolage...Tougou tougou, bari bari...
Finalement, nous allons tous prendre le "haoussa train".



Ibrahima Boubacar Yoro Maiga

DIRE: en direct du meeting du conseil communal des jeunes de DIRE pour la reprise des travaux de la route Tombouctou Gomacoura et des caniveaux pour l'évacuation des eaux de pluie afin d'éviter l'inondation.
Courage à la jeunesse de DIRE.



Abdul Jabbar Mutakabbir

Abdul Jabbar Mutakabbir à Tariq Ramadan , Le Cercle de soutien.
Salam mes frères !
Salam mes sœurs !
Voici l'une des promesses de campagnes des plus immorales en plein 21ème siècle que nous avons eue à entendre . Fait supprenant, ça semble ne pas choquer le monde occidental, ces défenseurs des droits dits internationaux des souverainetés des nations et des peuples.



Il, Benjamin Netanyahu, promet d'annexer 30 % de la Cisjordanie s'il remportait les élections législatives. Une promesse de campagne faite au détriment des droits du peuple palestinien.
Allah sait et Allah voit.
Wa'allékoum Salam !
AJM

Primature du Mali



Visite officielle de Travail du Premier ministre en France : signature de plusieurs conventions d'un montant global de 33,5 millions d'euros soit environ 21,98 milliards de FCFA.

La première convention, qui a été signée par le Premier ministre, Dr Boubou Cissé et le Directeur Général de l'Agence Française de Développement (AFD) Remy Rioux est « Le Mémoire pour un dialogue prospectif dans les domaines économiques et de développement » entre la République du Mali et l'Agence Française de Développement. L'objectif de ce Partenariat est de développer un programme de production intellectuelle devant contribuer à alimenter les politiques publiques dans les domaines prioritaires définis par le gouvernement du Mali.

La deuxième convention est une subvention de 18,5 millions d'euros soit environ 12,14 milliards de FCFA accordée par l'AFD au gouvernement malien pour la mise œuvre du projet AGRECO qui permettra de soutenir le secteur cotonnier malien. D'une durée de 4 ans, il a pour vocation d'accompagner les producteurs et productrices ainsi que leurs organisations vers une intensification écologique des productions. Il permettra aussi d'améliorer les performances des réseaux des Sociétés Coopératives de Producteurs de Coton (SCPC) et des Centres de Gestion Ruraux (CGR).

Enfin, la dernière signature est un Appui Budgétaire, d'un montant de 15 millions d'Euros soit 9,84 milliards de FCFA, pour soutenir la réforme de décentralisation au Mali. L'objectif de cette subvention est d'accompagner les autorités maliennes à relever le défi de l'accompagnement du processus de décentralisation, via le cofinancement d'un programme porté par la Banque mondiale. Ce financement doit permettre d'assurer la disponibilité et le déploiement des ressources publiques afin de renforcer la fourniture de services publics essentiels au niveau des collectivités locales.

Célébrités Africaines

Sponsorisé • Affairage
Papi Mugabe comme l'appelait affectueusement certains, est décédé le 6 septembre 2019 après des années au pouvoir du Zimbabwe. Leader charismatique, il avait sa politique personnelle et ses opinions qui ne faisaient pas toujours l'unanimité. Des personnes lui ont attribué des citations au vu de ses sorties médiatiques. On peut que dire certaines citations sont vraies, d'autres fausses.
www.celebrities.africa



Bina Sogoba

Mon Président IBK, Histoire de faire disparaître les sotrama de la circulation est une bombe à retardement que Adama Sangaré veut déclencher.

Attention ! Attention! Attention !

Le pays n a pas besoin de ça maintenant.

Merci

Avp/Bina Sogoba



Malick Konate

Dialogue politique inclusif : L'histoire de per diem des participants

Le dialogue politique inclusif, initié par le gouvernement, a fait l'objet d'une grande campagne de sensibilisation ayant abouti à l'organisation d'un atelier national de réflexion sur la participation de la société civile. Cet atelier de recherche de solution se voulait aussi inclusif que participatif. C'est pourquoi les maliens de tout bord ont été appelés à y participer. Si les participants étaient contents en venant, ils repartent frustrés. En effet, certains participants se sont plaints de l'inégalité des per diems. Comme le témoigne Malamine Traoré, participant : « Nous sommes venus encaisser notre per diem. Certains perçoivent vingt mille francs, d'autres dix mille. Cette différence a causé une mésentente. » Très remonté, Moussa Doumbia nous explique les raisons de son mécontentement : « Les organisateurs ont demandé aux maires et aux associations de se faire représenter. Nous sommes tous venus pour le Mali, pour le même travail. Les représentants des maires perçoivent vingt mille francs nous autres représentants d'associations ne percevons que dix mille. Nous ne comprenons pas ce traitement différent. ».

Alhousseyni Guindo lui, s'est plaint de la longueur de l'attente. Pour lui, ils auraient dû faire plusieurs guichets pour palier à ce désagrément. Sorry Ibrahima Traoré m, Chef du cabinet du ministère des Réformes institutionnelles et des Relations avec la société civile, reconnaît qu'il y a eu des problèmes, qui ne sont pas sans explication. « Les participants dépassent de deux fois le nombre prévu. Mais nous




n'avons renvoyé personne car ceux qui sont venus sans invitation sont venus participer à la résolution des problèmes du pays. Le problème d'argent n'a pas de place ici. »

Bams CISSE, participant de la Diaspora explique: « Le ministère a adressé une correspondance au CSDM en demandant d'envoyer un délégué de la diaspora et qu'il remboursera les frais de transport. Arrivé sur place Mr FOFANA, le DFM, dit qu'il ne peut pas rembourser le billet d'avion ».

Les participants venus des régions auraient perçu trois cent mille francs chacun parce qu'ils sont venus de loin. Et nous qui sommes de Bamako sommes inégalement traités. Ça, n'a pas de justification, sinon une justification bidon qui frustrer



 Seydou Oumar Traoré
1h · G

LE TEMPS ET LE CONFORT CHANGENT LES HOMMES

Oumar Hamadoun Dicko arrivé à taxi pour faire sa passation avec cette veste des années 60 et son soulier aux semelles mangées à vite pris la couleur des lieux tel le caméléon de Amadou Hampaté Ba.

Il est furieux contre les revendications sociales actuelles et ils tapent du poing sur la table. D'accord ! Comme lui, je pense que si tout le monde réclame en même temps, rien ne se résoudrait et j'ai souhaité que l'état anticipe au lieu de céder toujours aux chantages.

Mais, ce n'est pas aux gouvernants actuels de le dire car tout le mal part d'eux. Ils ne sont pas entrepreneurs, visionnaires, patriotes et engagés.

C'est de là que part tout ce tohu-bohu avec un gouvernement qui communique mal et pire même sur ses propres faiblesses. J'étais sidéré de voir sur la page du ministre porte-parole l'élément ORTM sur la libération du bateau à Tombouctou par les jeunes. C'est un aveu d'impuissance de l'équipe gouvernementale. L'état communique sur ses faiblesses, c'est le comble de l'amateurisme.

Petit rappel pour monsieur le ministre du dialogue social, son entrée au gouvernement est parti de ces mêmes contestations et son dialogue avec les populations part très mal car au Mali la dictature est finie.

J'ai signé.

SURFACTURATION DES PRIX DE LA CARTE D'IDENTITÉ ET DES CERTIFICATS DE RÉSIDENCE :

Pour la carte d'identité nationale, Le prix de la carte fait 1000 CFA plus deux timbres de 500 et de 200 FCFA. Le total fait 1700 FCFA.

Pour le certificat de résidence : Ce document officiel est délivré gratuitement sur toute l'étendue du territoire national.

Nous demandons aux paisibles citoyens de ne rien payer au-delà de 1700 CFA pour la carte d'identité nationale. De ne absolument rien payer pour le certificat de résidence.

Tout commissariat de police ou brigade territoriale de la gendarmerie qui va au-delà de 1700 FCFA pour la carte d'identité sera dans l'illégalité et du vol.

Tout commissariat de police qui facture le certificat de résidence pourtant gratuit sera dans l'illégalité.

Chers compatriotes, faites-nous parvenir l'information tout en indiquant le nom du commissariat ou la brigade territoriale de la gendarmerie concernée afin que les réseaux sociaux se chargent du reste.

Nous sommes condamnés à soutenir nos forces de l'ordre mais surtout pas dans le mensonge et sur le dos du citoyen Malien.

Merci pour la compréhension !

Piquée chez Alou Badra Diakité.

EM : Tu veux être Président comme moi ?

BC : Pour l'instant, je suis Premier ministre, Ministre de l'économie

et des Finances.

EM : Ah ! Avant de devenir Président, j'ai été Ministre de l'économie et des finances. C'est bien courage.

BC : Merci Monsieur le Président.

Ammy Baba Cisse



« Nous sommes dans un système de perversion de l'information. » Oumar Hamadoun Dicko

« Un gouvernement, c'est une programmation, une planification. Aucun État ne peut tout faire en même temps. » Oumar Dicko

« Nous sommes un pays en guerre, fragilisé. Nous avons un problème avec la citoyenneté, les gens en abusent. » Oumar Dicko

« Nous demandons aux gens de Tombouctou de savoir raison garder, aux gens de Gao, de savoir raison garder. »

Oumar Hamadoun Dicko

« Je suis le Ministre du dialogue social, je suis un pompier. »

Oumar Hamadoun Dicko

Seynabou dit qu'il est impossible de faire des routes pendant l'hivernage. Le bitume et une seule goutte de pluie ne font pas bon ménage.

« La route Sevaré-Gao est estimée à 250 milliards. »
Seynabou Diop



GESTION
DES RESSOURCES
HUMAINES

Leader des services de Gestion
des Ressources Humaines
et Paie en Afrique de l'Ouest

Visite de travail du Premier ministre, Dr Boubou Cissé en France : Audience avec le Président Emmanuel Macron au Palais de l'Élysée



A l'invitation de Monsieur Edouard PHILIPPE, Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la République française, SE, Dr Boubou Cissé, Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la République du Mali, Ministre de l'Economie et des Finances, effectue une visite de travail en France du 9 au 12 septembre 2019.

La visite a débuté ce mardi matin au Palais de l'Élysée où le Dr Boubou Cissé a été reçu en audience par SEM Emmanuel MACRON, Président de la République française.

Au cours de leur entretien qui a duré près d'une heure, le Dr Boubou Cissé a transmis au Président Macron les salutations et un message du Président de la République, Chef de l'Etat SEM, Ibrahim Boubacar Keita.

Par ailleurs, les deux personnalités ont échangé sur le renforcement de la coopération bilatérale tant au niveau gouvernemental et également économique particulièrement, entre les secteurs privés français et maliens.

Les discussions ont également porté sur le dialogue politique et les enjeux sécuritaires. En ce qui concerne la sécurité, le Dr Boubou Cissé a souligné que: « les discussions ont tenu compte des préoccupations qui ont été exprimées par nos populations respectives qu'elles soient françaises ou maliennes surtout par rapport aux pertes de vies humaines sur le théâtre d'opérations ».

A sa sortie d'audience, le Dr Boubou Cissé a déclaré: « je suis porteur d'un message du Président de la République du Mali à l'endroit du Président Macron. D'abord, un message de salutation et de remerciement pour sa coopération très sincère à l'endroit du Mali et de la région du Sahel de façon générale : la coopération sur le plan sécuritaire et la coopération sur le plan du développement. J'ai eu l'occasion, toujours de la part du Président du Mali, de remercier et de saluer le Président Macron pour son engagement fort et sincère à l'endroit du Mali, un engagement qui a permis au Mali, à travers la France, de réussir l'accord du Conseil de Sécurité des Nations Unies pour le renouvellement du mandat de la Minusma dans sa configuration actuelle au Mali ».

Cette visite a en outre une dimension économique très importante qui sera matérialisée par la signature de plusieurs conventions de partenariats demain mercredi 11 septembre 2019 au MEDEF.

École Alioune Blondin Beye : Pour mauvaise gestion, Le Général Cheick Fantamadi DEMBÉLÉ limogé



L'École de maintien de la paix vient de changer de locataire. Son DG sortant c'était mis à dos les contributeurs de l'institution, qui n'ont pas hésité à écrire à la tutelle des lieux.

Arrivé en Juin 2018 à la tête de la structure, Cheick Fantamadi Dembélé a été remercié. Au dernier conseil des ministres, il fut remplacé alors qu'il venait juste de souffler sa première bougie aux affaires. De sources bien introduites, son renversement spectaculaire est dû à la situation délétère au sein de l'école de Maintien de la Paix. La gestion du Général remercié serait opaque, selon les mêmes sources, et son management aurait été à l'origine d'un bras-de-fer insupportable avec les pays qui financent son service.

En définitive, le limogeage du General Cheick Fantamadi Dembélé résulte d'un désaveu des PT et de leur menace de fermer le robinet. Il faut noter que ce sont exactement 13 pays qui contribuent financièrement au fonctionnement de la structure. Mais les divergences de vue entre PTF et le Général risquaient d'impacter les relations qu'ils entretiennent depuis de nombreuses années avec le Mali.

Une foire aux empoignes caractérisant l'espace dédié à la paix et portant le nom d'Alioune Blondin Beye qui conduira donc au départ de Cheick F. DEMBELE. Le ministre de la Défense, qui en est le PCA, a même été saisi par l'Allemagne, confiant nos sources. Lesquelles indiscretions indiquent que le Canada, les Pays bas ainsi que l'Angleterre figurent au nombre des contributeurs ayant croisé le fer avec le Directeur général limogé de l'école Alioune Blondin BÈYE. C'est dire que Koulouba savait ce qui se tramait à l'interne surtout que le conseil d'administration est composé d'ambassadeurs des pays contributeurs.

Alors que le gouvernement multiplie les appels pour avoir le respect des promesses faites concernant les financements internationaux, l'Etat ne pouvait se permettre un discrédit de quelque nature que ce soit. Place au Colonel-major Mody BERETHE, qui devra remettre à zéro les compteurs pour être en conformité avec les exigences du Conseil d'Administration.

Lisez et faites
Malikilé
votre journal numérique

Sommet Action Climat : Les partenaires techniques et financiers reçus par le ministre "Poulo"



Dans le cadre des préparatifs de la participation du Mali au Sommet Action Climat convoqué par le secrétaire général de L'ONU, le 23 septembre 2019 à New York, le ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable, Housseini Amion Guindo a rencontré, le lundi 09 septembre 2019, dans la salle de réunion de son département, les partenaires techniques et financiers du Mali dans le domaine de l'environnement avec à leur tête, Mme M'baranga Gazarabwe, représentante résidente du système des Nations Unies au Mali, les représentants des départements de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, de l'Energie et de l'Eau et, les points focaux changement climatique au Mali. Cette importante rencontre a été l'occasion pour le ministre Guindo et ses partenaires, de faire le point des engagements du Mali en matière de lutte contre les effets néfastes du dérèglement climatique et des avancées dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Le sommet de New York est une étape cruciale pour démontrer l'engagement des pays à renforcer leur Contribution Déterminée au niveau National (CDN) dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

Pont Fahd de Bamako : Une vache crée la panique et bloque la traversée

C'est une histoire très drôle à laquelle les bamakois ont assisté ce lundi 09 août 2019, à la montée du pont Fahd, communément appelé 2ème pont. C'est grâce à l'héroïsme d'un agent de la Garde Nationale que l'animal a été maîtrisé.

Il s'appelle Yaya Traoré dit Jordan Jordan Yaya Traoré et c'est un élément de la Garde Nationale du Mali (GNM). Au cours de cette manœuvre il a été légèrement blessé. Les cousins à plaisanterie des peulhs ont profité de cette situation pour publier des messages sur les réseaux sociaux du genre : «où sont les peulhs ? N'y a-t-il pas de Peulh à Bamako ? » Dites au Chef d'état-major de la Garde Nationale du Mali, le Général Ouahoun Koné, que le Garde Yaya, comme tout bon garde a fait honneur à la GNM dont la devise est « Servir partout avec honneur, loyauté et discrétion ». Notre héros aurait pu passer son chemin, mais il a préféré intervenir pour éviter le pire en mettant sa vie en danger. Bravo Yaya, INI DJANDJO KA KAN. Prompt rétablissement.

■ GRM Mali

Blocus des routes au Mali : Une délégation ministérielle a entamé, ce mercredi 11 août 2019, une tournée à Tombouctou, Gao et Ménaka



Le Ministre de la communication, chargé des relations avec les institutions, porte-parole du gouvernement, Monsieur Yaya SANGARÉ, au nom du Premier Ministre, chef du gouvernement, conduit une délégation ministérielle dans les régions de Tombouctou, Gao et Ménaka du 11 au 14 septembre 2019. Il est accompagné pour la circonstance par le Ministre des infrastructures et de l'équipement, Mme Traoré Seynabou Diop, le Ministre du dialogue social, du travail et de la fonction publique, Monsieur Oumar Hamadoun Dicko, une délégation de la primature du Mali, du ministère en charge de l'administration territoriale et plusieurs autres personnalités de ces régions à Bamako. C'est dans le cadre d'une mission de prise de contact, d'information et de sensibilisation des populations sur les projets d'infrastructures de désenclavement. Cette délégation est accompagnée par la Presse nationale.



Renforcement de la coopération sécuritaire entre le Mali et la France : Le général Salif Traoré aux côtés du PM à Paris



Le Premier Ministre Dr Boubou Cissé en compagnie d'une délégation, séjourne actuellement dans la capitale française pour quatre jours de visite de travail. Cet après-midi, le Chef du gouvernement Malien et son homologue français ont échangés sur plusieurs sujets notamment le renforcement de la coopération sécuritaire entre le Mali et la France. Pour l'occasion, le Général de division Salif Traoré, présent dans la délégation aura également des séances de travail pour accentuer davantage les efforts des deux pays dans le cadre de la lutte contre le Djihadisme.

Xénophobie en Afrique du Sud : PAUL KAGAME sur la déclaration faite par le président sud-africain aux récentes attaques xénophobie



Les autorités sud-africaines se sont rendu coupable d'encouragement des actes de xénophobie en optant pour le laxisme contre les auteurs de ces actes.

Lorsque j'entends mon Homologue RAMAPHOSA déclarer que le bilan de ces récentes attaques est de 10 morts dont 1 seul étranger, je me dis qu'il faudrait une mise à l'écart temporaire de la sud Afrique de

Visite officielle de Travail du Premier ministre en France : Signature de plusieurs conventions d'un montant global de 33,5 millions d'euros soit environ 21,98 milliards de FCFA.



La première convention, qui a été signée par le Premier ministre, Dr Boubou Cissé et le Directeur Général de l'Agence Française de Développement (AFD) Remy Rioux est « le Mémoire pour un dialogue prospectif dans les domaines économiques et de développement » entre la République du Mali et l'Agence Française de Développement. L'objectif de ce Partenariat est de développer un programme de production intellectuelle devant contribuer à alimenter les politiques publiques dans les domaines prioritaires définis par le gouvernement du Mali.

La deuxième convention est une subvention de 18,5 millions d'euros soit environ 12,14 milliards de FCFA accordée par l'AFD au gouvernement malien pour la mise œuvre du projet AGRECO qui permettra de soutenir le secteur cotonnier malien. D'une durée de 4 ans, il a pour vocation d'accompagner les producteurs et productrices ainsi que leurs organisations vers une intensification écologique des productions. Il permettra aussi d'améliorer les performances des réseaux des Sociétés Coopératives de Producteurs de Coton (SCPC) et des Centres de Gestion Rurales (CGR).

Enfin, la dernière signature est un Appui Budgétaire, d'un montant de 15 millions d'Euros soit 9,84 milliards de FCFA, pour soutenir la réforme de décentralisation au Mali. L'objectif de cette subvention est d'accompagner les autorités maliennes à relever le défi de l'accompagnement du processus de décentralisation, via le cofinancement d'un programme porté par la Banque mondiale. Ce financement doit permettre d'assurer la disponibilité et le déploiement des ressources publiques afin de renforcer la fourniture de services publics essentiels au niveau des collectivités locales.

toutes les instances de l'union Africaine et des autres organisations sous régionales, afin qu'elle comprenne que l'Afrique est appelée en ce 21 siècle à être unie et indivisible face aux enjeux de la mondialisation. Malheureusement madame la journaliste, je ne suis plus à la tête de l'union Africaine."

FOFY[®] INDUSTRIES

L'équipementier de votre maison

CUIVES

MALISAD10



Santé • Sécurité • Economie

Projet d'Appui aux Jeunes Entrepreneurs Ruraux de Koulikoro : Le lancement effectif dans le cercle de Banamba



La salle des délibérations de la mairie de Banamba a abrité ce mercredi 11 septembre 2019 la cérémonie de lancement du Projet d'Appui aux Jeunes Entrepreneurs Ruraux de Koulikoro (PAJERKO) d'un coût total de 196 millions de fcfa.

Présidé par le Préfet du Cercle, M. Sékou Touré, l'évènement s'est déroulé en présence des chefs de services locaux, des élus de la collectivité et de nombreux jeunes. Etaient également de la partie, le Directeur Général de l'APEJ M. Yaya Dao, le président du CNJ Souleymane Satigui Sidibé, plusieurs cadres de la Direction Générale (M. Amadou Berthé, M. Boureïma Sory Traoré, M. Casimir Sangala,) et de la Coordination Régionale de l'APEJ dont la Coordinatrice Régionale Mme Koumaré Djénébou Diakité et M ; Cheick Oumar Coulibaly, Secrétaire Comptable.

La satisfaction des jeunes de Banamba

Premier à s'exprimer, le représentant du Chef de village Bakary Simpara, a salué l'ensemble des autorités nationales et locales en souhaitant à notre pays la paix et la cohésion. A l'APEJ il a réitéré sa gratitude pour toutes ses réalisations au profit des jeunes de Banamba. Il a été suivi ensuite par le président des

jeunes ruraux du cercle qui a salué l'avènement de ce projet qui vient s'ajouter à d'autres en cours sous la tutelle du Ministère en charge de l'emploi et de la formation professionnelle à l'instar du Projet de Formation professionnelle, Insertion et appui à l'Entrepreneuriat des jeunes Ruraux (FIER).

Le Maire a également abondé dans le même sens en invitant tous les acteurs à s'impliquer pour la réussite de ce projet destiné aux jeunes ruraux. Quant au président du CNJ Mali, Souleymane Satigui Sidibé, il a surtout mis l'accent sur la culture de la citoyenneté et le sens du devoir. Il a invité les futurs bénéficiaires à honorer leurs engagements vis-à-vis du projet, du partenaire financier belge Enabel et de l'APEJ.

Une Région phare de la Coopération Belge

Le Représentant de Enabel a indiqué que la durée du projet sera de 29 mois. Le programme ENABEL intervient dans 3 domaines clés du développement socioéconomique dans la région de Koulikoro. Il s'agit notamment du renforcement de l'élevage et de l'économie pastorale dans les cercles de Nara, Kolokani, Banamba et Dioïla, la lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition dans les cercles

de Nara, Kolokani et Banamba, le renforcement de capacités des institutions et des acteurs de la société civile à Koulikoro et à Bamako, un secteur transversal. L'année 2019 a vu la naissance d'un nouveau projet au sein du programme. Il s'agit de l'accès à l'eau potable et de l'assainissement financé par le programme ENABEL pour une enveloppe financière de 5 milliards 247 millions 656 milles F CFA pour une durée de 4 ans. Ce nouveau projet couvrira cette fois les cercles de Koulikoro et de Kangaba rendant ainsi la couverture entière de la région de Koulikoro par les interventions du programme d'un coût total de quelques 9 milliards de FCFA.

La création d'emplois n'incombe pas à l'Etat seul

Dans son allocution, le Directeur Général de l'APEJ a transmis aux autorités locales et aux populations les salutations ministre de l'emploi et de la formation professionnelle, avant d'exprimer la gratitude de l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes à ENABEL qui assiste notre pays dans sa quête d'un meilleur vivre à travers la formation professionnelle et la promotion du secteur privé pour dynamiser la création d'emplois et de revenus.

Il a ajouté que l'Etat à lui seul n'a pas le monopole de la création d'emplois. D'autres acteurs comme le secteur parapublic et privé sont reconnus pour leurs résultats exceptionnels en la matière. Pour ce qui concerne l'APEJ, elle est l'organe d'exécution du Programme Emploi Jeune avec comme mission de concourir à la création d'emplois pour les jeunes, hommes et femmes de 15 à 40 ans en milieu urbain et rural, en facilitant leur accès au marché du travail et au crédit. D'un coût global de 38 579 064 407 Francs CFA, le PEJ 2 est financé à hauteur de 67% par l'Etat, 11% par les bénéficiaires et les fonds revolving. Les 22% restants sont mobilisés auprès des bailleurs de fonds et autres partenaires dont le patronat du Mali. Il est arrivé à terme depuis 2016.

La promotion du secteur privé rural

Après une brève présentation du cercle de Banamba et de ses caractéristiques économiques basées essentiellement par l'agriculture, l'éle-



vage et le commerce, le Préfet de Banamba qui était à l'occasion accompagné du sous-préfet central, a exprimé toute sa satisfaction d'accueillir, après le lancement régional du 5 septembre, le premier lancement local dans la zone d'intervention du nouveau projet.

Il a souligné que l'intervention du projet aura pour effets induits le développement de plusieurs entreprises rurales et l'amélioration de la capacité de gestion de leurs promoteurs. Il contribuera ainsi à renforcer l'employabilité des jeunes dans le secteur rural à travers l'entrepreneuriat agropastoral dans le Cercle et précisément dans les segments de l'emboche bovine, l'aliment bétail, la boucherie et la tannerie.

Aussi, a-t-il rappelé que le développement du monde rural reste l'une des priorités de la politique imprimée par le Président de la République. L'objectif poursuivi par celle-ci consiste à faire de ce secteur le levier de l'autosuffisance et de la transformation agroalimentaire. Or, la réalisation de cet objectif légitime passe nécessairement par la promotion du secteur rural dans toutes ses potentialités ainsi que d'un environnement propice à l'amélioration des productions et la génération d'une plus-value commerciale. Aussi l'élevage constitue aujourd'hui le troisième produit d'exportation après l'or et le coton. Considéré comme la banque des pauvres, l'élevage est en effet un filon important pour le développement du Cercle de Banamba et son développement aura des effets économiquement rentables dans la réduction de la pauvreté, l'augmentation des recettes publiques et la réduction du déficit de la balance commerciale du Mali.

Le Préfet, qui a invité à la conjugaison des efforts entre les services et les acteurs de terrain, a adressé ses remerciements au Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle à travers l'APEJ ainsi que l'Ambassade du Royaume de Belgique au Mali à travers ENABEL pour cette initiative qui profitera à plusieurs dizaines de jeunes ruraux.

20 capitaines d'entreprises dans la phase pilote

Le Projet d'Appui aux Jeunes Entrepreneurs Ruraux de Koulikoro est une initiative de l'APEJ élaborée suite à une sollicitation de l'Agence Belge de Développement (ENABEL) après une analyse organisationnelle. L'objectif de développement du Projet vise à réduire la pauvreté en renforçant l'employabilité des jeunes dans le secteur rural à travers l'entrepreneuriat agropastoral dans la Région de Koulikoro et précisément dans les cercles de Nara, Kolokani, Banamba et Dioïla.

Le projet vise à renforcer l'employabilité des jeunes dans le secteur rural à travers l'entrepreneuriat agropastoral dans la Région de Koulikoro et précisément dans les cercles de Nara, Kolokani, Banamba et Dioïla.

A terme, trois (03) résultats majeurs sont attendus : 20 jeunes agro-pasteurs sélectionnés ont acquis une formation sur des métiers à forte création d'emplois et de valeur ajoutée dans les filières d'élevage ; l'esprit d'entreprise est renforcé chez 20 jeunes agropasteurs ; les projets entrepreneuriaux de vingt (20) jeunes sont soutenus à travers des services financiers et non financiers.

Pour l'atteinte des résultats du projet, les ac-

tivités suivantes seront réalisées : la sensibilisation et l'information des populations de la zone d'intervention sur le projet, l'identification et la sélection des jeunes bénéficiaires ; la formation sur les métiers d'élevage ; la formation des jeunes candidats en entrepreneuriat ; le financement des projets des jeunes ; le suivi et le coaching des jeunes financés.

La stratégie d'intervention du projet PAJERKO repose sur la participation collective, la capacité de conceptualisation et l'accompagnement technique productif.

Les acteurs sociaux, producteurs, productrices et autorités locales des cercles de Nara, Kolokani, Banamba et Dioïla seront impliqués dans la mise en œuvre du projet. Par exemple, les communautés seront étroitement associées aux processus de planification participative notamment la sélection des jeunes devant bénéficier du projet. La participation de tous les acteurs à la mise en œuvre du projet permettra d'assurer une meilleure durabilité au point de vue formatif et productif.

Il ressort des projections du superviseur du Projet Bernardin Maïga que le projet permettra la création d'une économie régionale fournissant les outils nécessaires aux jeunes producteurs et productrices afin de passer d'une économie de subsistance à une économie de marché.

Le fait de former les jeunes dans la filière bétail et de les accompagner, permettra d'innover dans le secteur de l'élevage et d'obtenir une production de qualité basée sur les produits régionaux en prenant en compte les besoins des différents marchés, ce qui garantira la viabilité et la durabilité du projet. L'assistance financière aux promoteurs se fera sous forme de prêt, dont le remboursement permettra la constitution d'un "fonds récurrent" qui assurera la pérennisation du projet au-delà du présent financement.

Un système de coaching des jeunes bénéficiaires sera mis en place en collaboration avec les organisations professionnelles (chambres de métiers) en lien avec leur métier. Concernant les critères ils sont les suivants : être de nationalité malienne, être âgé de 21 à 40 ans, ne pas être bénéficiaire d'un autre projet de l'APEJ, être résident dans la zone d'intervention du projet et exercer dans la filière de l'élevage.

■ **CICOM APEJ 11 09 2019**



IBK après six années à Koulouba : Le Mali à la croisée des désillusions et promesses mal tenues

En six années aux commandes de la magistrature suprême, l'ancien président de l'Adema et fondateur du RPM, l'actuel parti présidentiel, aura fini de justifier tous les préjugés ayant milité à sa défaveur comme prétendant à la succession d'Alpha O Konaré. Arrivé à Koulouba par concours de circonstances, dans une ferveur populaire mesurable à l'ampleur des attentes et de la déroute infligée par la rébellion et l'occupation djihadiste, l'homme providentiel annoncé a regrettamment raté sa part de tournant historique. Il s'est littéralement effiloché devant la taille des défis et, au lieu de la reconstruction tant espérée de l'Etat malien mis en lam-

beau par la crise, il n'a pu offrir à ses concitoyens qu'une montagne infranchissable de désillusions et d'espoirs déçus. Pas parce que le relais lui a été mal passé – ou qu'il n'a «pas hérité d'un État» comme il aime le ressasser à l'envi –, mais fort vraisemblablement parce qu'il est entré du mauvais pied dans sa partition et qu'à son arc manquait la pleine mesure des enjeux.

Un président parti du très mauvais pied

Une lecture différente aurait pu s'imposer à l'opinion si les mauvaises approches n'avaient

eu raison du traitement des questions les plus substantielles. Il en a ainsi été de la problématique du Nord sur laquelle le pouvoir nouvellement installé a inutilement soufflé le chaud et le froid, avant de se résoudre à des négociations au rabais avec des «hommes en armes», d'être ainsi contraint d'échanger son cheval borgne contre un aveugle, en avalant à Alger un Accord de loin moins judicieux que celui ayant contribué à le faire élire, le préaccord de Ouagadougou.

Il lui était pourtant loisible d'éviter à son peuple pareil destin dramatique, pour peu que les ardeurs populistes et l'automystification ne l'eussent emporté sur les intérêts bien compris d'un pays qu'il dit pourtant aimer comme on aime sa tendre moitié. Et, par-delà les tours et détours alchimistes pour faire passer du mica blanc pour du diamant – présenter «le processus d'Alger comme «le meilleur deal jamais conclu avec une rébellion malienne» –, la réalité crève le plafond : des pourparlers résultant d'une aventure militaire infamante à Kidal ne pouvait émerger une totale reprise de main de l'Etat central sur l'ensemble du territoire national. En attestent pour le moins une demi-décennie d'absence de l'armée et de l'administration au septentrion, d'instauration d'un régime de non-droit ainsi que leur cortège de carence de services sociaux que ne comblent guère les projets onusiens qui écumant cet endroit. L'achoppement de l'Accord d'Alger sur les difficiles réalités (et peut-être sur l'impossibilité tout simplement d'application) est passé par là, faisant le lit de phénomènes assez contagieux pour se propager dans le reste pays. C'est le cas du Delta Central où la hantise de l'insécurité est sur le point de faire oublier le Nord, tant par les exploits macabres d'islamistes que par les massacres sur fond de clivages intercommunautaires.

Une performance macroéconomique trompeuse et désillusionnée par la paupérisation

Mais, pour paradoxal que cela puisse paraître, la soustraction des deux-tiers du pays au contrôle de Bamako ne s'est guère traduite par une accentuation outre mesure des disparités inter-régionales. Et pour cause, les pouvoirs ont cruellement échoué à mettre à profit leur confort administratif dans les régions relati-

vement épargnées pour s'y illustrer par des prouesses à rendre plus fiers les nombreux concitoyens ayant misé sur IBK et porté à bout de bras sa passion pour la magistrature suprême.

Certes un niveau de production soutenu de produits d'exportation permet de maintenir les équilibres macroéconomiques saufs et les indicateurs en phase avec les critères de convergences sous régionaux. Leur impact, toutefois, n'est point assez remarquable sur une panoplie de secteurs vitaux dans lesquels l'échec des politiques publiques peut se juger à la proportion des désillusions. Pour les domaines de la santé comme de l'éducation, exemples parmi tant d'autres, l'opérationnalité des écoles et structures sanitaires au Sud ne saurait tenir lieu d'ascendant comparatif sur les zones conflictuelles, tant les services auront été paralysés par des tensions du front social maîtrisées à coups d'interventions à la sapeur-pompier et de concessions à peine supportables pour les finances publiques.

Il paraît dès lors chimérique d'envisager une extension des infrastructures et équipements au-delà des acquis hérités du pouvoir précédent en termes de structures sanitaires et scolaires. Au demeurant, l'actuel Premier ministre, interpellé par les députés sur les revendications catégorielles d'enseignants en tant que simple ministre des Finances, faisait remarquer en son temps une déplorable orientation des ressources du secteur éducatif vers le seul fonctionnement. Au détriment notamment de l'investissement dans les outils didactiques auxquels seulement 20% du budget sectoriel sont alloués contre 60% aux salaires. La tendance n'est guère plus enviable pour les secteurs de l'eau et de l'électricité, deux domaines où le Programme présidentiel des urgences sociales n'a vendu que des illusions, à en juger par une stagnation manifeste des réalisations depuis six ans. En définitive, ce n'est sans doute pas fortuit si la première année du se-

cond quinquennat a dû se suffire d'une commémoration dont la modestie jure avec le penchant naturel de Koulouba pour les parties opulentes.

Il en résulte, somme toute, un recul incontestable de l'indice réel de développement humain, tandis que le grand battage spéculatif autour des emplois créés n'aura été utile que pour la réélection d'IBK et ne pouvait sans doute continuer de résister à la rationalité d'un contexte dominé par une forte disette d'investissements : le pays n'est plus une destination privilégiée de capitaux ni de touristes, pas d'implantation de nouvelles unités de production, le moindre grand chantier pourvoyeur de développement et de la valeur ajoutée.

Par-delà la perte de génie patriotique, la gouvernance du pillage et de l'inaction...

Il ne peut en découler qu'une société assez défigurée par la course à la pitance quotidienne pour ressembler une sorte de jungle humaine où la perte de foi en la , possibilité d'un épanouissement collectif fait bon ménage avec la disparition progressif du génie patriotique. Très peu de Maliens ne s'accommodent pas déjà de la division de fait de leur pays et c'est dans le Mali d'IBK que les citoyens sont moins effarouchés par leur destin dramatique des soldats au front que par la mort d'un seul artiste étranger.

Le régime pouvait pourtant s'en sortir avec plus de fierté si les signaux d'une gouvernance plus rigoureuse ne s'étaient limités aux simples déclarations d'intentions du président de la République à son accession au pouvoir, à savoir : les assurances données, devant la brochette de chefs d'Etat étrangers conviés à son investiture, que le moindre rotin de la manne d'aide annoncée par les bailleurs n'allait être détourné. Des gages corroborés du reste par l'annonce d'une croisade impitoyable contre la

corruption – puis l'avènement d'une loi sur l'enrichissement illicite -, avant d'être contrariés par une déferlante de scandales révélateurs d'une étonnante indifférence des dirigeants à la crise qui attirait au peuple malien une vague de compassion internationale. Scandale de l'avion présidentiel acquis au moyen de gymnastique dolosive de haut vol, scandale de l'achat de tracteurs sur fond de présomptions de surfacturation, scandale d'engrais frelatés porté sur la place publique par l'incompatibilité d'intérêts avides de prébendiers, etc. La liste n'est pas exhaustive puisque l'apparente addiction au pillage n'a épargné même les ressources de la défense nationale où les révélations de malversations par les Vérificateurs – notamment dans l'achat de matériels et équipements militaires – n'étaient pas assez honteuses pour dissuader d'une autre récidive : le recours aux mêmes pratiques scabreuses pour passer la commande d'hélicoptères en deçà des besoins de troupes exposées aux affres de la guerre asymétrique.

Néanmoins, le président IBK est quand même parvenu – quoique par une consultation dans un pays dévasté aux deux tiers par l'insécurité – à faire reconduire son premier bail quinquennal avec le peuple. Mais au lieu d'en profiter pour redresser les tirs tordus, la même légèreté a continué de caractériser la conduite des politiques publiques jusqu'avant le déclenchement d'une révolte dont il risque de déchanter en assumant le renouvellement de la confiance comme un sauf-conduit. Ce sont en tout cas les signaux que lui ont lancé, comme en guise d'avertissement, une jeunesse exaspérée par la complaisance d'IBK dans l'inaction. De Kayes à Tombouctou et Gao en passant par Kati.

■ **A Keïta**

WESTERN UNION | **WU** SM

MONEY TRANSFER

Coopération entre la France et les pays du Sahel : Le JNIM menace et prévient les gouvernements du G5 Sahel

La Jamma'at Nusrat al-Islam Wal Muslimeen, JNIM, a publié le jeudi 5 septembre dernier un communiqué à l'intention des pays du G5 Sahel en général et plus particulièrement du Burkina Faso. Ce Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans profère des menaces à l'égard de ces pays.

Les pays du G5 Sahel doivent s'attendre à des attaques avec des conséquences désastreuses tant qu'ils coopéreront avec des armées étrangères notamment la France, prévient le JNIM dans un communiqué rendu public le jeudi dernier. Le Groupe de soutien à l'islam, JNIM, un allié d'Al-Qaïda au Maghreb Islamique, ne se lasse pas dans ses actes de haines contre les « **forces d'occupation** », les « **ennemis des musulmans** ». Selon le JNIM, l'armée française se sert des armées africaines comme des « **boucliers** »

pour repousser les attaques djihadistes. Selon ce communiqué, le JNIM chercherait à « **discipliner** » les armées africaines afin qu'elles les aident à repousser l'armée française. Ce groupe djihadiste se saisit de cette occasion pour demander aux armées africaines de rester « **neutres** » lors de leurs attaques contre l'armée française qu'il qualifie de « **force d'occupation** » et l'accuse de pillage en Afrique. Contre le Burkina Faso plus spécifiquement, le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans recommande aux autorités burkinabè de soutenir leur pays afin de sortir du sous-développement et de la pauvreté au lieu de soutenir la cause de la France. L'allié d'Al-Qaïda se saisit de cette occasion pour revendiquer l'attaque survenue le 30 août dernier dans ce pays. Une attaque survenue à Tongomayel près de la ville de Djibo.

À travers ce communiqué, le JNIM revient sur le film de cette attaque ainsi que les profits

qu'il a pu générer en termes de butin de guerre. « **Ce raid ne sera certes pas le dernier contre l'armée burkinabè avec la permission d'Allah, exalté soit-il, tant que le gouvernement burkinabè continuera de s'entêter de nous priver de notre liberté et notre droit légitime de vivre noblement à l'ombre de notre législation islamique** », lit-on dans ce communiqué. Le JNIM se montre opposé à toute dépossession des pays africains de leur richesse par la France. Au pays du G5 Sahel, il leur recommande également de se démarquer de la France pour ne considérer que l'intérêt de leur peuple. En outre, il demande que les gouvernements du G5 Sahel s'abstiennent de s'interposer entre les « **moudjahidin** » et l'armée française « **de l'occupation** ». « **L'occupation détruit les pays, tue la volonté de l'homme et la dernière chose à laquelle il pense est l'intérêt de ces pays** », indique-t-il en tenant pour responsable de la résistance de l'armée française face aux « **moudjahidin** », les pays africains. La haine du JNIM contre la France ne connaît aucun répit.

■ Fousseni TOGOLA



Utilisation des enfants soldats : Les USA accusent le Gatia

Le Mali gagne une place dans le classement annuel établi par le département d'Etat américain dans son rapport sur la traite des personnes (TIP) de 2019. De la Catégorie 3, il vient dans la Catégorie 2. En dépit des efforts qui ont valu ce résultat, le gouvernement malien est accusé de passivité contre le groupe armé, le GATIA, qui exploiterait des enfants comme des soldats. Pour y mettre fin, le gouvernement doit arrêter de soutenir les groupes armés qui recrutent et utilisent illégalement des enfants.

Chaque année, le département d'Etat américain élabore un rapport d'évaluation du respect de la personne, de la dignité humaine dans tous les pays et de la lutte contre la traite de la personne. Les Etats sont évalués et notés de la Catégorie 1 à la Catégorie 4. Ainsi, les pays placés dans la Catégorie 1 sont ceux qui ont les meilleures approches de la lutte contre la traite de la personne et dans la Catégorie 4, sont logés ceux qui traînent encore le pas. Dans le classement, le Mali gagne une place en quittant la Catégorie 3 pour la Catégorie 2. « Le gouvernement du Mali ne se conforme pas pleinement aux normes minimales pour l'élimination de la traite des personnes, mais il fait des efforts importants dans ce sens. Dans l'ensemble, il a intensifié ses efforts par rapport à la période visée par le précédent rapport ; le Mali a donc été placé dans la catégorie supérieure, la catégorie 2 », indique le rapport annuel du département d'Etat américain.

Ce résultat se justifie par des efforts qui ont été consentis par le gouvernement malien. Pèle mèle, rappelle le document, les poursuites dans les affaires de traite, la formation des responsables des services de répression et les dirigeants communautaires, l'adoption d'un Plan d'action national de lutte contre la traite des personnes 2018-2022.

Ces actions restent importantes dans la lutte contre la traite des personnes, mais pas suffisantes parce qu'il a encore beaucoup de choses à faire. « Les pouvoirs publics n'ont pas fait d'efforts pour lutter contre le recrutement frauduleux de ressortissants maliens à l'étranger, et les inspecteurs du travail ne disposaient toujours pas de la capacité ou des ressources suffisantes pour régler le



secteur informel, où se produisait la plupart des affaires de travail forcé. Il n'a déployé aucun effort pour réduire la demande de commerce du sexe ou de travail forcé », relève le texte.

Outre ces insuffisances dans la lutte contre la traite de la personne, le gouvernement continue de fermer les yeux sur certaines violations venant notamment de certains groupes en dépit des dénonciations.

« Le gouvernement n'a pas satisfait aux normes minimales dans plusieurs domaines clés. Le gouvernement a continué de soutenir le Groupe d'autodéfense touareg Imghad et alliés (GATIA), groupe armé non gouvernemental dirigé par un général malien qui recrutait et utilisait des enfants soldats, et à collaborer avec lui », affirme le rapport. Ce groupe est accusé d'avoir recruté et utilisé 22 enfants par le passé.

Il n'y a pas que ce cas déplorable. « Le gou-

vernement n'a pas enquêté sur des personnes, notamment des responsables publics, soupçonnées de s'être rendus coupables de recrutement d'enfants soldats ni fait d'efforts pour empêcher les groupes armés d'en recruter ou d'en utiliser », précise le rapport.

Au-delà des observations, le rapport formule également des recommandations aux Etats. Ainsi, le document du département d'Etat américain demande aux autorités maliennes d'arrêter de soutenir les groupes armés qui recrutent et utilisent illégalement des enfants, et tenir pour responsables au pénal tout fonctionnaire de l'Etat complice de recrutement d'enfants soldats. Egalement, dans le cadre du processus de paix, dialoguer avec les groupes armés non gouvernementaux pour mettre un terme au recrutement et à l'usage d'enfants.

■ Jean JACQUES

La CMAS en orbite : Pourquoi Mahmoud DICKO ne sera pas candidat pour Koulouba

On crée un parti ou ce qui en tient lieu pour conquérir le pouvoir ; aller sur la lune. Or l'imam dit qu'il ne sera pas candidat. Serait-il déjà devenu un 'politicien' ?

La CMAS ? Lancée le samedi 7 septembre 2019, la Coordination des mouvements, associations et sympathisants de soutien à l'imam Mahmoud DICKO est un outil de conquête du pouvoir créé pour répondre aux ambitions de l'imam Mahmoud DICKO, selon son Coordinateur. Or, l'intéressé affirmera séance tenante qu'il n'était candidat à rien. DICKO serait-il déjà devenu un politicien ? Dire Tchou puis Tcha ?

En effet, devant les 3.000 inconditionnels réunis, l'imam Mahmoud DICKO a affirmé qu'il n'était personnellement candidat à rien. Son monde, qui buvait ses paroles et réagissait sous ses propos, en est resté baba. C'est un passage silencieux qui a suivi la douche froide. Car, quelques instants avant lui, son Coordinateur Issa Kaou DJIM avait lourdement insisté sur le caractère politique – donc de conquête du pouvoir – de la CMAS. CMAS qu'il avait défini comme l'outil mis au service de l'imam pour la conquête du pouvoir politique. Et voilà que, quelques minutes plus tard, l'imam affirmait qu'il n'était candidat à aucune élection. Mieux encore, qu'il n'était faiseur ni de président, ni de roi. Qu'il était juste un faiseur de paix. Un message profond à comprendre dans quelques années. Car l'homme n'utilise jamais une virgule pour rien.

La CMAS n'est donc pas une alternative aux politiciens ?

Quel est le projet alors (comme aiment dire les maliens) ? L'imam Mahmoud DICKO serait-il devenu un politicien comme les autres ? Oui,



dans un sens – celui de la dispute du pouvoir aux autres. Non, dans un autre.

Il faut croire que DICKO quand il dit qu'il ne sera pas candidat pour Koulouba. Il faut croire aussi qu'il est en phase avec lui-même et avec ses pratiques lointaines dans ce domaine précis : ne pas se mettre aux commandes, mais guider de derrière. La CMAS est un instrument conçu pour la conquête du pouvoir, c'est sûr. Elle présentera des candidats à toutes les élections de la base au sommet. Seul l'imam ne sera candidat à rien.

Lui et ses partisans (certains sont partis) sont maintenant prêts pour la conquête du pouvoir. Après près de 20 ans (2002-2019) d'apprentissage, ils savent tout faire à présent. Mieux que les politiciens qui, en plus, leur tiennent l'étrier pour monter. Leur communication est au point. Ça va saigner, c'est sûr- DICKO a avalé des couleuvres.

La CMAS va conquérir un pouvoir qui ne sera pas directement exercé par DICKO. Le style du joueur finit toujours par trahir ses options de jeu ; ses fondamentaux. Dans le cas qui nous concerne, c'est une question de conception du pouvoir et de position dans son architecture.

Le Balaba (le grand balafon) qui dicte le ton au Baladé (le petit balafon) de derrière

Mahmoud DICKO est un joueur de fond de court. Il préfère être backstage et tirer les ficelles. Laisser le devant de la scène à son second et l'orienter du fond. Il est comme ça depuis toujours – de Sabati 2002 à la CMAS

en passant par Sabati 2012. Cela tient à son être et à sa psychologie. De certaines contingences aussi – lui-même est sous tutelle. On ne fait pas toujours exactement ce qu'on veut en politique. L'homme est très intelligent, lucide, il sait d'où il vient et où il veut aller. Il connaît ses limites et sait nager entre les eaux.

Sa position favorite, c'est être déconnecté de l'exécutif mais le contrôler. Être le Grand balafon (Balaba) et son second le Petit balafon (Baladé). Diriger sans y mettre les mains. L'architecture du pouvoir dans la tête de l'imam (« devenu politicien », comme certains commencent à le dire) veut que sa position soit au-dessus de celle du président de la République. À ce niveau d'analyse, il faut admettre au passage que nous puissions avoir affaire avec un iceberg.

Ce type d'architecture du pouvoir n'est toutefois pas une invention. En Iran, le Président de la République élu tient son pouvoir de l'Ayatollah. MAO n'était pas président. KADHAFI non plus. Comme Ras Bath, ils étaient des Guides- Le Grand Timonier, pour MAO et El Qaid pour KADHAFI.

La CMAS, sauf son Guide, participera à toutes les élections. Même si nul ne sait où le Mali en sera en 2023. Ballotté entre la communauté internationale sous emprise gauchiste et le djihad d'inspiration « sunnite » (deux partenaires qui vont se 'clasher' forcément), seul Dieu le sait.

■ Amadou TALL



Migration politique : Un cancer pour la démocratie

La transhumance en politique est en passe de devenir un sport national au Mali.

En tout cas, le phénomène domine l'espace politique depuis des décennies et est sur le point de s'incruster profondément dans les mœurs politiques. Cette fois-ci elle a pris une ampleur gravissime.

Ainsi, les députés de la 5^{ème} législature ont renoué avec la vieille pratique qu'on croyait oubliée. Plus d'une vingtaine de députés ont quitté leur port d'attache pour un autre havre qu'ils assimilent à de vertes prairies.

Cette migration politique a affaibli certains partis notamment les FARE, le Parena, le yelema, etc. au profit d'autres tels que les partis ADP-MALIBA, l'ASMA -CFP et le Mouvement Pour le Mali (MPM) de l'Honorable Hadi Niangado.

Déjà, la législature antérieure avait enregistré une vingtaine de cas de transhumance. Des formations constituées après les législatives (CODEM, PDES) d'alors avaient coopté certains députés.

Il n'y a pas le moindre doute : ce nomadisme politique, que l'on peut qualifier de « ventrio-

tisme » ou « politique du ventre », traduit inéluctablement en grande partie la crise morale et éthique de notre élite politique qui se caractérise par un manque de conviction, émissif, sans pudeur ni scrupule, d'un parti à un autre, au gré de leurs seuls intérêts.

Cependant, les récents cas de migration politiques sont motivés par l'échec cuisant des députés en poste aux primaires organisés à la veille de l'élection législative avortée.

Ces derniers frustrés ont émigré avec armes et bagages soit vers l'Asma CFP qui se retrouve avec 17 députés contre 4 à l'issue de la dernière législative, l'ADP- MALIBA qui compte actuellement 9 députés contre 2 seulement au sortir des urnes et le Mouvement pour le Mali (créé en 2018) qui se retrouve avec plus de 6 députés sans participer à l'élection législative de 2013.

Eu égard à la complexité du phénomène, on est en droit de s'interroger sur la consistance même de l'idéal politique sur lequel repose la création anarchique des partis politique sous nos cieux.

Ces pratiques ne sont rien moins qu'une insulte à l'intelligence et à la dignité d'honnêtes

citoyens qui leur font confiance au point de leur donner leurs voix ; ce qui revient, en fin de compte, à leur délivrer un chèque sans provisions. Ces pratiques ont un nom : le viol des consciences. Jusqu'à quand ces comportements lâches et ignobles vont-ils continuer à prospérer ?

Ni la constitution, ni le code électoral, encore moins la charte des partis ne prévoient la moindre sanction face à ces pratiques qui ternissent notre processus démocratique et plombent toute perspective de maturité.

Il est donc grand temps que les institutions de la République et les organisations de la société civile se saisissent du problème pour lui trouver une solution radicale et définitive afin de mettre une fin à cette « foire humaine » insensée où la morale et l'éthique sont proprement foulées au pied.

Dans certains pays, chaque député est élu avec son suppléant. C'est le cas des pays voisins comme le Sénégal, le Niger et le Burkina Faso. Les transhumants sont ipso facto remplacés par leur suppléant.

La participation aux consultations électorales connaît généralement des taux misérables dans notre pays. Ce n'est pas la transhumance opportuniste qui va contribuer à donner aux Maliens le goût de se rendre aux urnes.

■ Alpha Sidiki SANGARE

Débat politik d'Africable du dimanche dernier : « Qu'est-ce qui a été ajouté à l'Accord d'Alger le 20 juin 2015 ? », cette question de Choguel Kokalla Maïga à laquelle le gouvernement et la CMA doivent répondre !

Le porte-parole de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), Mossa Ag Attaher ; Dr Choguel Kokalla Maïga, président du Mouvement patriotique pour le renouveau (MPR); Fahd Ag Al Mahmoud, secrétaire général du Gatia, Moussa Ag Acharatoumane, fondateur du Mouvement pour le salut de l'Azawad étaient les invités du « Débat politik » de l'Africable télévision. Le thème : « Faut-il relire l'Accord d'Alger ? » a été largement débattu. L'occasion a été, d'ailleurs, pour Dr Choguel Kokalla MAÏGA, de demander au représentant de la CMA ce qui a été ajouté à l'Accord du 20 juin 2015. Une question dont le gouvernement et la CMA cachent certainement la réponse aux Maliens.

Jamais d'un tel débat édifiant, franc et ouvert n'a été tenu autour de l'Accord d'Alger depuis sa signature en 2015. Robert Dissa a amené les différents acteurs de l'Accord à révéler des vérités qu'ignorent pas mal de Maliens sur le document.

Les sentiments au sortir des négociations à Alger

L'Accord d'Alger a, au moment de sa signature, donné espoir à beaucoup de Maliens pour un retour de la paix. 4 ans après sa signature, cet espoir a été brisé. Tous les débatteurs sont convaincus de ce désespoir des Maliens. Selon Moussa Ag Acharatoumane du MSA, à l'époque de la signature de l'Accord, c'était un grand soulagement pour toutes les populations maliennes. Mais il déplore que de 2015 à nos jours, la paix ne soit pas totalement revenue ; la crise soit enflée et ait même dépassé les frontières maliennes. « Il y a un sentiment d'une entreprise inachevée des raisons multiples », regrette-t-il.

Dr Choguel Kokalla Maïga aborde la question dans le même sens. Il estime que les Maliens



espéraient beaucoup au moment de la signature de l'Accord. « Lorsque cet accord a été signé, il a suscité l'espoir, même de ceux qui n'y croyaient pas beaucoup. Tellement les Maliens voulaient la paix que tout le monde a espéré que cet Accord va amener la paix. Mais il faut dire que dès ce moment, il y a une bonne partie de la classe politique qui n'était pas d'accord parce qu'on ne comprenait pas exactement qu'est-ce qui a été signé », a-t-il laissé entendre.

Pour Fahd Al Mahmoud, il y avait un sentiment de réticence depuis la signature de l'Accord. « Au sortir des négociations de l'Accord à Alger, chaque partie avait des réserves sur l'Accord, lui-même », a-t-il laissé entendre. Le représentant de la CMA soutient, quant à lui, que les négociations ont commencé dans un contexte de manque de confiance entre les parties maliennes. Aussi, affirme-t-il que l'Accord dont la dernière signature a été faite en 2015 est le fruit d'un consensus.

L'incompréhension de l'Accord, 4 ans après sa signature, les parties n'ont pas joué leurs rôles !

Le porte-parole de la CMA, Mossa Ag Attaher, reconnaît qu'une des tares de l'Accord est de

ne pas vivre le résultat de l'accord 4 ans après sa signature.

« J'ai compris que la majorité des populations n'ont pas compris le contenu de l'accord pour des raisons multiples. La responsabilité de cela aussi est partagée entre toutes les parties signataires », déclare le président du Mouvement pour le salut de l'Azawad, Moussa Ag Acharatoumane. Selon lui, l'Accord pour la paix et la réconciliation issue du processus d'Alger n'est pas expliqué à la majorité des Maliens. « On doit expliquer l'accord dans toutes les langues au niveau de tous les villages, toutes les communes, tous les cercles », a-t-il proposé.

À ce sujet, le secrétaire général du Gatia va plus loin, il affirme que les différents acteurs de l'accord n'ont pas dit leurs engagements réels à leurs bases. « C'est ce qui fait qu'aujourd'hui qu'ils se comportent comme s'il n'y a pas un accord qui reconnaît l'unité du Mali, son caractère laïc, son caractère républicain et sa forme démocratique », laisse-t-il entendre comme pour taquiner la CMA. Il a, par la suite, invité les signataires de l'accord à dire leurs engagements à leurs bases.

L'ancien ministre de l'Économie numérique et de la Communication, Choguel Kokalla Maïga, refuse de croire que l'inapplication de l'accord

soit due à son incompréhension par la population. « **Le fait que l'accord n'est pas appliqué n'est pas le fait de l'incompréhension** », a-t-il précisé. Pour lui, les populations n'ont posé aucun acte empêchant l'application de l'Accord. Il estime que ce sont les signataires de l'accord qui sont responsables de la non-application de cet accord. « **Il n'y a eu aucune séance de restitution, ni par le gouvernement, ni au niveau de l'Assemblée nationale, ni au niveau du haut conseil des collectivités, ni au niveau d'aucune institution** », dit-il avant d'ajouter : « **Aucun des acteurs signataires de l'accord n'est allé expliquer le document aux populations** ».

Azawad, une cuvette dans la zone de Taoudéni

Le débat politique de l'Africable télévision du dimanche dernier est une école. L'histoire de l'Azawad a été longuement débattue. Même si notre ami de la CMA s'y oppose, les autres débatteurs affirment que l'Azawad est une cuvette dans la zone de Taoudéni. « **Géographiquement, Azawad est une cuvette dans la zone de Taoudéni** », a expliqué Dr Choguel Kokalla Maiga. Selon lui, ce concept a été conçu par les théoriciens du « **séparatisme** » pour créer un mythe fédérateur. « **Ils avaient trois objectifs qui ont été déterminés depuis 1990 : présenter les communautés touarègues et arabes comme des victimes, réaffirmer leur identité culturelle, imposer une autonomie** », a soutenu Choguel Kokalla Maiga. Fahd Al Mamoud partage la définition donnée par le ministre Choguel. Selon lui, ce sont même les revendications politico-identitaires propres aux Touaregs et aux Arabes qui ont enclenché un rejet systématique du mot Azawad par les autres communautés du nord. Il va loin en allant jusqu'à l'origine du mot. Il affirme qu'un des acteurs de la rébellion a découvert ce nom sur une carte à Paris. « **Le mot, en lui-même, ne couvre pas l'entière des régions du nord** », laisse-t-il entendre.

Le porte-parole rejette la définition du DR Choguel et confirmée par les deux autres débatteurs. Il estime que la définition de l'Azawad donnée par ceux-ci est réductrice et ne « **repose pas sur des faits historiques réels** ».

Pourquoi ne pas faire un autre accord ?

Beaucoup sont ces Maliens qui réclament la relecture de l'accord même si d'autres le rejettent en bloc. M. Acharatoumane trouve que le document doit être révisé s'il n'est pas bon. « **Aujourd'hui, on ne doit pas faire de l'accord d'Alger la bible ou le coran qui ne peut être changé. Pour moi, l'accord qui a été signé en 2015 et la crise que connaît le Mali, il y a une grande différence** », a-t-il soutenu.

Le président du MPR reste strict sur sa position. Il trouve que l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger doit être révisé. Il trouve qu'il devrait y avoir une entente sur certains concepts et définitions dès le départ. La question de l'Azawad devrait, selon lui, être clarifiée dès le départ. « **Il faut sortir du fétichisme de l'accord. Ce n'est pas le coran ni la bible. Il faut le revoir** », a-t-il déclaré. L'intégration des nordistes dans les services centraux de l'État sont des points dans l'accord qui dérangent le ministre MAÏGA. « **On inscrit dans l'accord une discrimination qui va amener d'autres problèmes** », déplore-t-il.

Là aussi, le représentant de la CMA n'est pas d'accord. Il soutient plutôt la mise en œuvre du document en l'état actuel.

Pour sa part, le secrétaire général du GATIA met la balle dans le camp du gouvernement. La non-application de cet accord est selon lui, la faute au gouvernement du Mali. Par rapport au mot Azawad, il propose un référendum pour son adoption ou rejet.

Le statut de Kidal !

Le statut de Kidal pose problème depuis des années. C'est dans cette ville que le Mali est fréquemment insulté, le drapeau malien brûlé, les symboles de la République du Mali détruits. Comme responsables de ces actes peu orthodoxes, beaucoup pointent du doigt la CMA. Mais lors de ce débat d'Africable télévision, Mossa Ag Attaher affirme que rien n'empêche le gouvernement du Mali d'exercer sa souveraineté à Kidal. « **Personne n'est en train de demander l'indépendance ; personne ne demande la séparation du pays. Ce qui s'est passé à Kidal est un incident** », a-t-il soutenu avant de préciser que l'État

est responsable de son absence à Kidal.

Le fondateur du MSA tacle les responsables de la CMA. Il affirme que l'incident de Kidal prouve que les responsables de la CMA n'ont pas expliqué leurs engagements à leur base.

« **On ne peut pas comprendre que la ville de Kidal soit gérée par des responsables de la CMA, qu'il y ait des femmes et des enfants qui se comportent de la sorte. Ça ne se comprend pas, ça ne se justifie pas** », a-t-il laissé entendre.

Sur la question de Kidal, M. Fahd Al Mahamoud estime que les amis du Mali n'ont pas joué leurs rôles. Aussi, a-t-il fustigé le laxisme de l'État. « **Le gouverneur ne gouverne pas à Kidal** », a-t-il déclaré.

Qu'est ce qui a été ajouté au document l'accord le 20 juin 2015 ? Cette question de Choguel à laquelle Mossa Ag Attaher ne répondra pas

Le président du MPR connaît certainement le point faible des enfants gâtés de la République. « **Qu'est-ce qui a été ajouté le 20 juin au document ?** », c'est la question qu'il a posé, à trois reprises, au représentant de la CMA. Mais le grand orateur, très rapide dans la réplique quand un responsable de la CMA est attaqué, notre ami Mossa Ag Attaher a gardé le silence du sourd. Cette question n'a pas eu de réponse. Le gars tournait, se défendait, mais ne touchait pas à la question de l'enfant de Gao. Mossa renforce ainsi le doute des Maliens sur la CMA.

Face à l'incapacité ou la mauvaise volonté du représentant de la CMA de répondre à la question du DR Choguel, Fahd Al Mahmoud s'est chargé d'édifier les Maliens. « **Ce qui a été ajouté à l'accord le 20 juin est le relevé des conclusions. Nous (GATIA) n'avons pas voulu signer ce document estimant que c'est anti républicain, car il disait une armée reconstituée majoritairement redéployée au nord** », a-t-il déclaré.

La CMA et le gouvernement du Mali cachent-ils donc quelque chose aux Maliens ? En tout cas c'est ce qui démontre le silence de Mossa Ag Attaher sur les questions du Dr Choguel Kokalla Maiga.

■ Boureima Guindo

Mahmoud Dicko : Une menace sérieuse pour IBK

L'arrivée sur la scène politique malienne, en proie à d'incessantes convulsions, de la Coordination des mouvements et associations de soutien (CMAS) aux actions de Mahmoud Dicko représente, à coup sûr, une menace supplémentaire- et plutôt sérieuse- pour le régime IBK aux abois.

Certes, le discours prononcé par l'ancien président du Haut Conseil islamique du Mali, lors de la cérémonie officielle de son lancement, le 7 septembre dernier, dans une salle Bazoumana Sissoko archicomble du palais de la Culture Amadou Hampâté Ba, était empreint de la pugnacité habituelle vis-à-vis de ceux qui ont tenu les rênes du pays, de la révolution de mars 1991 à ce jour.

Ils sont accusés de l'avoir « **confisquée et dévoyée de ses nobles idéaux.** »

Mais, cette fois-ci, la rhétorique qui électrise les foules et leur fait pousser des viva ! Enflammés s'est accompagnée d'un désir manifeste de rassurer sur les desseins politiques qui lui sont prêtés. Plus d'un, dans le vaste auditorium, était ainsi médusé de l'entendre proclamer : « **je ne suis candidat à une**

quelconque élection ». Avant d'ajouter que « **le seul combat qui m'anime est d'être un faiseur de la paix** ».

On l'entendra aussi seriner qu'il « **n'est l'ennemi ni de la France ni des Etats Unis d'Amérique** » et que, histoire de montrer son tempérament non violent et surtout son patriotisme « **le Mali doit être préservé à tout prix et placé au-dessus des partis** ».

Cette mutation sémantique ne doit rien au hasard. L'imam Dicko et ses proches étaient bien partis pour créer un parti islamique dans le but affiché d'abolir la démocratie, l'Etat de droit en gestation et la laïcité et les remplacer par un système rétablissant « nos valeurs coutumières et musulmanes. « **A maintes reprises il a prôné** » le départ des forces étrangères» (donc Barkhane et la MINUSMA) affirmant qu' « **entre Maliens, nous pouvons, par le dialogue, résoudre nos contentieux** » (En prenant langue avec les terroristes maliens).

Quant à l'intention de chasser les autorités en place par des méthodes à la limite de l'insurrection, elle était constamment perceptible dans ses paroles et visible dans ses actes. En témoignent les marches et meetings au mé-

pris de l'état d'urgence en vigueur et les propos incendiaires qui y étaient proférés.

Un communiqué de la Cour constitutionnelle, diffusé la veille de la mise en orbite de la CMAS, rappelant «qu'un parti politique ne peut se constituer sur une base (notamment) religieuse » n'est sûrement pas étranger à l'évolution apparue chez l'imam Dicko mais il n'est pas l'unique facteur.

Ce dernier paraît enfin avoir réalisé que la France est « un partenaire stratégique » du Mali et que sa présence militaire lui est utile tout le temps qu'un dispositif de substitution efficace ne lui est pas trouvé.

Enfin, le fougueux prédicateur semble avoir pris en compte un élément déterminant : sans la caution du Cherif de Niour dont il proclame à tous vents qu'il est son Guide, il n'a aucune chance de faire aboutir son projet d'un Etat malien aux couleurs de l'islam. Or cette caution ne lui paraît guère acquise à en juger par le rapprochement qui s'opère depuis un certain temps entre le chef des hamallistes et le président IBK. Sans compter que le premier n'a jamais mis en cause l'actuelle Constitution, concentrant ses attaques sur les dérives dans la gestion des affaires publiques.

Mahmoud Dicko n'en restera pas moins dangereux pour le pouvoir en place eu égard au degré de pourrissement de la situation politique, sociale et sécuritaire du pays.

■ Saouti HAÏDARA



VIBREZ AVEC MALITEL



SPRIT

Pour une compétition encore plus intense Malitel offre aux fans la diffusion des matchs sur écran géant comme si vous y étiez.

Tous les jours de match retrouvez nous sur la place CAN et dans plusieurs quartiers de Bamako.

Au programme, des animations musicales, des offres promotionnelles et beaucoup d'autres surprises. Profitez de chaque match, chaque but,.....

Avec Malitel, célébrez la fête du football Africain comme il se doit !

Malitel, proche de vous.

Dictature au Mali : Voici la liste des victimes de Moussa Traoré

Lorsque, réunis en Assemblée constituante à Dakar, les représentants du Sénégal, du Soudan, du Dahomey et de la Haute-Volta décidaient, le 17 janvier 1959, de réunir leurs Etats au sein du Mali, ils redonnaient vie après trois siècles à un des grands empires de savane qui prospérèrent au Moyen Age en Afrique occidentale. Réduit en 1670 à la dimension d'une petite province par les invasions des tribus Bambara, le fabuleux Mali renaissait de ses cendres. On ne sait rien des origines lointaines de cet

empire, ce qui est général aux divers royaumes d'Afrique noire. L'absence de découvertes archéologiques valables explique cet état de choses. Cependant le Mali a curieusement fait son entrée dans la littérature française, il y a quatre siècles. En effet en 1532 paraissait à Lyon : Pantagruel.

Un Eldorado africain

Mais en fait les érudits et notamment les géographes et cartographes, connaissaient le pays depuis beaucoup plus longtemps. En effet l'Atlas catalan de Charles V (1339) montre un

prince assis sur un trône, tenant un sceptre d'une main et tendant de l'autre un lingot d'or à un chancelier. Sous cette scène figure une inscription en catalan qui affirme en substance : Ce seigneur noir est appelé Musse Mally, seigneur des Noirs de Guinée. Ce roi est le plus riche et le plus noble de toute cette région pour l'abondance de l'or que l'on trouve sur sa terre.

L'ancien Mali fit longtemps figure d'Eldorado africain. Les récits concernant la richesse de ses rois sont très nombreux. Un des plus connus, parce que rapporté par tous les chroniqueurs arabes, est celui du pèlerinage à La Mecque de Kankan Moussa.



PLANET

A base d'eau Supermont
et de sucre Naturel

Du XIII^e au XV^e siècle : Le Mali constitua un exemple original de civilisation négro-islamique

Les premières victimes de la junte : Modibo et ses compagnons :

- 1- Mahamane Alassane HAIDARA (Pdt de l'Assemblée Nationale)
- 2- Yacouba MAIGA Vice-Pdt de l'Assemblée Nationale ?
- 3- Mamadou DIARRAH (Commissaire Politique)
- 4- Attahier MAIGA (Ministre du Commerce)
- 5- Ousmane BA (Ministre des Affaires Etrangères)
- 6- Mamadou DIABATE (Ministre de la justice)
- 7- Mamadou Madéira KEITA (Ministre de la Justice)
- 8- Seydou Badian KOUYATE (Ministre du Dévelop. Et du Plan)
- 9- Colonel Sékou TRAORE (Chef d'Etat Major de l'Armée)
- 10- Mamadou Famady SISSOKO (Secrétaire Général de l'Union Nationale des Travailleurs du Mali)
- 11- Gabou DIAWARA (Responsable de la Jeu-

- nesse)
- 12- Koniba PLEAH (Conseiller Présidence République)
- 13- Amadou TRAORE (Directeur de la Librairie Populaire du Mali)
- 14- Harouna SOW (Inspecteur de la Jeunesse)
- 15- Kounandy TRAORE (Député)
- 16- Jules TRAVELE (Commissaire aux Arts et à la Culture)
- 17- Mamadou Bari DIALLO (Directeur du Stade Omnisport)
- 18- Mamadou DIA (Secrétaire permanent de l'US RDA)
- 19- Alioune DIAKITE (Conseiller à la Présidence)
- 20- Moussa DIRE (Employé à la Société Malienne d'Import-Export)
- 21- Samba Lamine TRAORE (Directeur de l'Office du Niger)
- 22- Koloko SIDIBE (Directeur des Transports Urbains de Bamako)
- 23- Albassa TOURE (Inspecteur à la Jeunesse)
- 24- Aliou DIALLO (Responsable à la Jeunesse)

- 25- Soungalo DEMBELE (Employé à l'Office du Niger)
- 26- Abdoulaye DICKO (Gouverneur de Ségou)
- 27- Madame KEITA Mariam TRAVELE (épouse du chef de l'Etat)
- 28- Mamadou CAMARA (Responsable à la Jeunesse)
- 29- Kansoro SOGOBA (Chef de cabinet du Ministre de la Défense)
- 30- Hamidou BA (Directeur du Service Civique)
- 31- Mamadou TALLA (Conseiller à la presse)
- 32- Lamine SOW (Ministre de Tutelle des Sociétés et entreprise d'Etat)
- 33- Mamadou SARR (Député)
- 34- Mamadou GOLOGO (Ministre de l'Information)
- 35- David COULIBALY (Responsable à la Jeunesse)
- 36- Birama CISSOKO (Inspecteur de la Jeunesse)
- 37- Bongoro COULIBALY (Haut commissaire Adjoint à la Jeunesse)
- 38- Moussa DRAME (Attaché de Cabinet du Ministre de la Justice)
- 39- Nama KEITA (Membre du bureau de l'Union des travailleurs du Mali) sont détenus dans les bagnes de Kidal et Taoudénit pour la plupart, sans jugement jusqu'en 1977.
- 40- Modibo KEITA est mort le 16 Mai 1977 au camp de Parachutistes de Djikoroni dans des circonstances encore non éclairées. Plusieurs de ses codétenus dont Jules TRAVELE, David COULIBALY, Mamadou DIARRAH, Lamine SOW meurent des suites de mauvais traitements.
- 41- 1969 : Le 17 Avril 1969, une importante grève est déclenchée par l'ensemble des étudiants et élèves de Bamako. Plutôt que de chercher à résoudre les véritables problèmes de l'enseignement, le Comité militaire accuse quelques civils d'être les instigateurs de ces événements.
- Il fait arrêter entre le 16 et 20 Avril 1969 :
- 42- Abderhaman Baba TOURE (Directeur de l'Ecole Normale Supérieure)
- 43- Bernard SISSOKO (Professeur à l'Ecole Normale Supérieure)
- 44- Bamba KADARI (Directeur de l'usine d'alumette)
- 45- Oumar YATTARA (Contrôleur des PTT)
- 46- Mamadou DOUCOURE (Professeur à l'école Nationale d'ingénieur)
- 47- Santigui MANGARA (Etudiant à l'Ecole Nationale Supérieure)
- 48- Monobem OGOGNANGALY (Ingénieur à la



SONAREM)

49- Le « Club Militaire » les accuse de :

- 1- Constitution d'association illégale
- 2- Offense au chef de l'Etat
- 3- Diffamation des membres du gouvernement
- 4- Appel au peuple à la révolte.

Sans jugement, ils sont maintenus au secret pendant cinq mois, humiliés et torturés parce qu'ils sont membres du Parti malien du travail (PMT), leur jugement intervient le 11 Mars 1970 avec la plaidoirie de Me Kaldor, Me Babacar Niang et Me Falilou Diop en présence de Me Denis Langlois, avocat à la Cour de Paris, observateur délégué par la Fédération internationale des Droits de l'homme. Les sept militants du PMT sont condamnés à dix huit mois d'emprisonnement. Toujours en 1969, le capitaine Diby Silas Diarra et d'autres militaires sont accusés de tentative de coup d'Etat ; certains d'entre eux n'avaient jamais caché leur attachement au rétablissement d'une vie démocratique normale.

Une bonne partie des membres de ce groupe ont succombé dans les mines de Taoudenit, exploité à ciel ouvert avec des instruments dignes du Moyen-âge. Les détenus y travaillent pieds nus par 40° et plus.

1970 : En Septembre, le comité Militaire tente d'organiser la direction de l'Union Nation des Travailleurs du Mali pour la mettre à son service. La liste favorable au « Club Militaire » est mise en échec. Une direction démocratique élue est mise en place par le congrès de l'UNTM. Le Comité militaire dissout le bureau qui vient d'être formé, annule les décisions du congrès et confisque les biens de la Centrale Syndicale.

1971 : en Janvier 1971, la conférence syndicale panafricaine devant se réunir au Caire, le Comité Militaire met en demeure les membres du bureau qu'il vient de dissoudre, de constituer une délégation. Devant le refus des syndicalistes d'obtempérer, les membres du bureau sont arrêtés et torturés à la Compagnie des parachutes et certains déportés à Kidal :

- 52- Bougouri Diarra (Secrétaire générale)
- 53- Zoumana Malga (Secrétaire générale Adjoint)
- 54- Boissé Traoré
- 55- Gouro Traoré
- 56- Eugène Dembélé
- 57- Birama Traoré
- 58- Germaine Diarra
- 59- Garan Konaré

60- El Moctar Mama Cissé

61- Niantigui Samaké

62- Yiriba Coulibaly

63- Séga Diallo

64- Ibrahima Coulibaly

65- Lassana Traoré

66- Ibrahima Cissé

67- Idrissa Traoré

Le Syndicat National de l'Education et de la Culture (SNEC) déclencha une grève pour revendiquer la libération de leurs camarades de l'UNTM. Elle fut suivie d'une répression barbare, d'arrestations et de tortures inhumaines d'un groupe d'enseignants détenu plus d'un mois dans différents camps militaires

68- Mamadou Sarr

69- Abdoulaye Barry

70- Mamadou Dabo

71- Moussa Fayinké

72- Mamadou Niambélé

73- Amara Cissé

74- Abdoulaye Maïga

75- Bilal Kéïta

76- Sidi Diarra

77- Cheick Traoré

78- Mamadou Bathily

79- Salif Kanté

80- Moussa Coumaré

81- Sory Ibrahima Diakité

82- Diamoussa Kané

83- Amadou Tall

Rentrant le 16 Mai 1971 à Bamako en compagnie d'un contingent d'étudiants maliens expulsés de Dakar à la suite de mouvements de revendications, Cheick Oumar Tangara et ses camarades sont arrêtés et incarcérés à la prison militaire de Djikoroni. Ils sont soumis à un régime d'exception.

Malgré les protestations et la production d'un certificat médical attestant son état cardiaque, l'officier attestant son état cardiaque, l'officier chargé de la répression, le lieutenant Soungalo Samaké soumet Cheick Oumar Tangaré aux mêmes conditions rigoureuses que ses camarades ; ce qui lui coûtera la vie.

En Mars 1971, le Capitaine Yoro Diakité, premier chef du gouvernement et le Capitaine Malick Diallo sont arrêtés, dégradés et condamnés aux travaux forcés pour tentative de Coupe d'Etat. Yoro Diakité meurt dans des conditions atroces, tandis que Malick Diallo est libéré en 1978 à l'expression de sa peine.

1974 : le 25 Avril 1974, le Comité Militaire rend public son projet de Constitution « appelle les

Maliens à se prononcer le 2 Juin par référendum pour légaliser cette Constitution inique. Un tract signé « Regroupement des Patriotes Maliens » appelant à voter Non est largement diffusé sur le territoire. Entre le 2 Juin et le 20 Octobre 1974, 18 personnes sont arrêtées et torturées.

Mais au 15 Juin, 15 personnes se trouvaient déjà en détention. Elles sont jugées le 2 Avril 1975 dans la présence de leurs avocats Me Louis Labady, Thierry Mignon, Kaldor et Bacacar Niang, qui n'ont pas été prévenus de la date du procès.

Les auteurs du tract et les complicités présumés :

84- Ibrahim Ly, Professeur à l'ENSUP

85- Adama Samassékou, Linguiste

86- Mouhamédou Dicko, Professeur au Lycée Askia Mohamed

87- Samba Sidibé, Ingénieur TP

88- Cheick Sadibou Cissé, architecte

89- Seydou Sadibou Cissé, Architecte

90- Seydou Thiero, Directeur du club sportif

91- Bourama Traoré, Urbaniste

92- Oumar Ly, ex-directeur de la Somieux

93- Cyr Mathieu Samaké, Directeur général du Liptako-Gourma

94- Bakari Koniba Traoré, Economiste

95- Jean-Etienne Djendéré, Financier

96- Mamadou Lamine Kouyaté, Directeur du stade omnisport

97- Mani Djénépo, Inspecteur général de la jeunesse et des sports

On ajoute à ce groupe trois jeunes de Dravela, arrêtés pour « avoir perturbé le déroulement des élections » :

98- Moussa Cissé, Infirmier d'Etat

99- Mamadou Kanté, Maître du 1er cycle

100- Fodé Kéïta (libéré avant le jugement)

A l'occasion du 2 Juin, d'autres arrestations eurent lieu notamment celles de Kari Dembélé Professeur à l'ENSUP et de Victor Sy, Professeur au Lycée Badala qui ont subi comme les autres des tortures aux séquelles souvent irréversibles.

Tous ont connu les dures conditions des bagnes de Kidal ou Taoudenit ou la prison militaire du camp de Djikoroni.

Le roman d'Ibrahim Ly « Toile d'araignée » rend bien compte du sort réservé aux pensionnaires des bagnes du Mali.

1976 : Bamako début Février 1977, un décret gouvernemental modifie profondément les conditions d'accès aux étudiants supérieurs

en instituant le concours direct pour tous les étudiants.

Les élèves et étudiants demandent l'abrogation de ce décret.

Ils forment des commissions pour conférer avec les organisations dites démocratiques à savoir :

101- le Syndicat National de l'Éducation et de la Culture (SNEC)

102- l'Union National des Travailleurs du Mali (UNTM)

103- l'association des parents d'élèves

104- l'Union National des Femmes du Mali (UNFM)

Mais les négociations avec le pouvoir échouent.

Le lundi 7 Février, la grève des scolaires est déclenchée à l'échelon national.

De nombreux étudiants et élèves sont arrêtés dont Boniface Diarra, Responsable à l'École Nationale d'Administration.

Le 13 Mars 1977, les élèves et étudiants profitant d'une relative accalmie mettent en place l'Union Nationale des élèves et étudiants du Mali, une organisation indépendante du pouvoir.

Le 21 Avril, les grèves reprennent avec comme mots d'ordre la libération de Boniface Diarra et l'abrogation du décret instituant les concours.

Le gouvernement par décret présidentiel ferme tous les établissements secondaires et supérieurs.

Le lundi 25 Avril, les établissements scolaires sont occupés par la police, l'armée et la gendarmerie.

A partir du 9 Mai, la répression monte d'un cran suite à des manifestations de rue. Les manifestants réclament la libération de Boniface Diarra et scandent les slogans favorables à l'ancien Président Modibo Kéïta, à sa libération et à son retour au pouvoir.

Le Comité militaire en réponse aux exigences et aux mouvements de la jeunesse réprime sauvagement, procède à des arrestations et des limogeages.

Le 16 Mai 1977, à 12 heures, Modibo Kéïta est mort au camp militaire de Djikoroni. Le 18 Mai, des dizaines de milliers de personnes assistent à son enterrement.

Dans les jours qui suivent, 35 personnes sont interpellées et torturées au camp de Djikoroni pendant 6 mois sans le moindre jugement :

– Ténéman TRAORE instituteur en retraite

105- Ataher MAÏGA : Rédacteur d'Administration

106- Bourama SIDIBE Adjoint Administratif en retraite

107- Samba SOUMARE Sous-Directeur INPS

108- Mavillani DIALLO Car Bamako

109- Abdoulaye MACALOU, Transporteur Badialan III Bamako,

110- Yamadou DIALLO, Officier en retraite Ouolofobougou Bamako

111- Mamadou DIARRA, Ingénieur chimiste à la SEPOM

112- Sidi TOURE Commis de PTT à la retraite Ouolofobougou-Boliblma

113- Djigui DIARRA Médecin chef PMI central

114- Bougari SACKO Contrôleur des PTT Bamacko

115- Mahamane TOURE Officier de police en retraite

116- Chieck KEITA Huissier à la Présidence de la République

117- Maître Demba DIALLO Avocat défenseur Demda DIOP Technicien d'aviation AIR MALI

118- Moussa KONATE Rédacteur d'Administrateur Gouvernorat Bamako

119- Amara CISSE Directeur d'école N'tomikorobougou

120- Abdoulaye BARRY Professeur d'Anglais Dar-salam

121- Garan KOUYATE Rédacteur d'Administration

122- Ibrahima DIAKITE, Inspecteur des Finances

123- Mamadou Macalou, Rédacteur d'Administration Dar-salam

124- Seyba Lamine TRAORE, cadre EDM en retraite

125- Tiéblé DAME, Etudiant ENSUP

126- Modibo KOUYATE, Lycée Askia

127- Lamine M'BODJE, Ouvrier Grande Confiérie du Mali

128- Fousséni DIBATE, Contrôleur INPS

129- Mamari DIARRA, Déclarant en Douane

130- Mamadou DIOLLO, Déclarant en Douane

131- Jean-Marie, Me au pair, Lycée Askia

132- Isac DIALLO, Ministère de l'Information

133- Joseph COULIBALY, Employé à l'ITEMA

134- Moctar GAKOU, Contrôleur des prix

135- Moussa DRAME, Agent d'exploitation

136- Abdoulaye SOW, Directeur ENA, Bamako

137- Adama SISSOKO, Directeur ENSUP, Bamako

Durant l'année scolaire 1976-1977, des étudiants sont renvoyés des écoles supérieures

du Mali.

Dans son numéro du 12-13 Juin 1977, le journal « Le Monde » indique que sept officiers et hommes de troupes et cinq nom des sont condamnés à mort le Vendredi 10 Juin par la Cour spéciale de Sûreté de l'Etat. Les militaires, poursuit le monde, sont accusés d'avoir tenté un coup d'Etat en 1976.

1978 : Le Février 1978, les rivalités internes au Comité Militaire aboutissent à l'élimination de la fraction de Tiécoro BAGAYOKO et Kissima DOUKARA.

Sont arrêtés, dégradés et déportés en même temps que Tiécoro et Kissima :

138- Ténimba BAGAYOKO

139- Karim DEMBELE

140- Charles Samba SISSOKO

141- Abdoulaye DIALLO dit DAX

142- Mamadou MARIKO

143- Alou TRAORE

144- Sougalo SAMAKE

145- Bacoroba DJIRE

146- Youssouf TRAORE

147- ISAC BALLO

148- Check TOURE

149- Mamadou Belko N'DIAYE

150- Youssouf Balla SYLLA

151- Yacouba COULIBALY

152- Amadou TOURE

153- Ousmane DOUMBIA

154- Ifra N'DIAYE

155- Gaoussou KEITA

156- Bassirou DOUMBIA

157- Moussa KANTE

158- Noumoulé SIDIBE

159- Gassiré KEITA

160- Mahamadou DIARRA

161- Moussa DEMBELE

162- Nafi N'DIAYE

163- Souleymane DIABATE

164- Aboubacar DIARRA

165- Nouhoum DIAWARA

166- Attman DIALLO

167- Bouréma MAÏGA

168- Cheick COULIBALDY

169- Lamine KEITA

170- Toumani SIDIBE

171- Ben CHAMOUD

172- Mamadou Bobo SOW

173- Namory TRAORE

174- Simbo KEITA

175- Abdoulaye Yousof MAÏGA

Des civils sont également emprisonnés de longs mois sans jugement :

176- Fambougouri DIANE, Directeur Général de la Comatex

177- Seydou KONE, Directeur Général de la Sonatam

178- Amadou Diatigui Diarra, Directeur Général de la Somieux

1979 : Au mois de Mars, lors du Congrès constitutif du parti unique UDPM, un tract dénonce ce parti politique « de type fasciste » et réclame de larges libertés démocratiques. Ces auteurs présumés :

179- Mamadou GOLOGO

180- Idrissa DIANTE

181- Abdou GATABA

182- Papa Sékou SIDIBE

183- Mamadou TOURE

184- Modibo KEITA, Trésor Bamaalco sont arrêtés et mis en prison.

185- Mamadou GOLOGO et Idrissa DIAKITE sont condamnés à 4 ans de prison pour « Offense au Chef de l'Etat ». Les autres seront relâchés après de longs mois sans jugement.

1980 : Au mois de Janvier 1980, l'Union Démocratique du Peuple Malien, interdit l'Union Nationale des Etudiants et Elèves du Mali (UNEEM).

En réponse à cette mesure antidémocratique, les étudiants et élèves organisent des manifestations dans toutes les villes du pays. En Février à Ségou, les forces de l'ordre tirent sur les manifestations, Moulaye DIARRA est blessé par balle et en deviendra aveugle.

Amadou KANE est condamné à 6 mois de prison. Au mois de Mars, lors d'une conférence-débats, les professeurs Victor SY, Mamadou DOUCOURE Mamadou Lamine TRAORE, Tiébilé DRAME et les étudiants qui assistent à la conférence sont interpellés à l'Ecole Nationale Supérieure.

Le 17 Mars, le Secrétaire Général de l'Union des Etudiants et Elèves du Mali, Abdoul Karim CAMARA dit Cabral, meurt la compagnie para de Djikoroni. Peu avant la fin de l'année scolaire, au mois de juillet, Sory Ibrahim THIOCARY a succombé à la suite des coups reçus.

Des membres de commission des enseignants sont arrêtés à cette même période. Douze d'entre eux sont jugés le 2 Septembre pour « opposition à autorité légitime ».

Onze sont condamnés à trois mois de prison et l'autre à quatre mois de prison. Ils sont tous conduits à Ménaka dans le Nord pour effectuer des peines de travaux.

Après avoir purgé leurs peines, ils sont à nou-

veau jugés, assignés à résidence surveillée et rayés de la Fonction Publique :

186- Modibo DIAKITE

187- Dioncounda TRAORE Fyseyeni CAMARA

188- Abdoulaye TRAORE

189- Abdramane DIALLO

190- Kaourou DOUKOURE

191- Harouna KONATE

192- Adama DIARRA

193- Yamoussa COULIBALY

194- Tiébilé DRAME

195- Victor SY

196- Aliou DIARRA

Au même moment, vingt autres membres de la commission sont arrêtés et envoyés à Gao. Il s'agit de :

197- Isac KONATE

198- Oumar Djiguiba

199- DOLO

200- Moussa DIABY

201- Idrissa DIALLO

202- SYLLA Cheick Hamala

203- SYMPARA Daouda

204- ONGOIBA

205- Hamalla BA etc.

206- La même année, un ancien Secrétaire Général du Comité de Défense des Libertés Démocratiques du Mali, Ibrahim Samba Traoré dit Arhi est arrêté et détenu pendant un an sans inculpation. Il lui est reproché d'être en possession des documents du Comité de Défense des Libertés Démocratiques du Mali.

1981 : En Octobre 1982, le Syndicat interdit des étudiants et élèves, l'UNEEM, publie un tract pour réclamer le paiement des bourses et des trousseaux de rentrée.

Des membres du bureau de coordinations sont arrêtés et gardés à la gendarmerie de Bamako pendant un mois, puis exclus des établissements scolaires.

Les victimes sont :

207- Moussa Mary KEITA

208- Harouna BARY

209- Kalifa DIAMOUTENE

210- Ossiaka COULIBALY

1984 : En Septembre 1984, à la veille de l'anniversaire de l'indépendance, un tract dénonçait les mesures d'austérité imposées par le FMI et la Banque Mondiale est diffusé à Bamako. Ses auteurs présumés :

211- Yoro DIAKITE

212- Many CAMARA

213- Issa N'DIAYE

214- Mohamed TOUNKARA sont arrêtés puis

libérés après 46 jours de détention préventive en l'absence de toute épreuve.

215- 1986 : A la suite de la guerre contre le Burkina Faso, le Général Moussa TRAORE accuse les enseignants d'être soutenus et financés par le Burkina pour mener des activités subversives.

Au même moment la police fouille, à l'aéroport de Bamako, un étudiant burkinabé, Geoffroy Koulediaty, porteur d'une lettre pour un militant de l'Union nationale des étudiants et élèves du Mali, Pérignama SYLLA.

Geoffroy est arrêté, mais Pérignama, informé du danger, a eu le temps d'entrer en clandestinité. La police possède alors à l'arrestation des amis et parents de Pérignama pour complicité et non dénonciation. Ainsi :

216- Oumar MARIKO

217- Madi TRAORE

218- Bakary Dian DIARRA

219- Dahirou DIA

220- Bakary KEITA

221- Soumaïla KEITA

Sont détenus pendant 10 mois à la prison centrale de Bamako et relâchés après un simulacre de procès.

1988 : A la suite des grèves de Janvier et Février 1988, organisés par le Syndicat National de l'Education et de la Culture pour le paiement des salaires en retard de 3 mois, 71 enseignants sont arbitrairement mutés.

Des mesures de suspension sont prises contre le professeur Issa N'DIAYE.

En signe de protestation, les étudiants organisent une marche silencieuse sur le ministère de l'Education Nationale. La police charge brutalement les marcheurs et plusieurs d'entre eux sont gravement blessés.

Deux professeurs de l'Ecole Normale Supérieure :

222- Charles Abdoulaye DANIOKO

223- Komakan KEITA et cinq étudiants, sont arrêtés et détenus à la police.

Les syndicalistes Issa N'DIAYE, Modibo Ganaba TRAORE, sont radiés de la Fonction Publique, tandis que vingt étudiants sont exclus de l'Ecole Normale Supérieure.

En 1988 : Samba DIALLO professeur à l'ENSUP est arrêté sur dénonciation et gardé pendant une semaine à Tombouctou.

Durant les vingt années écoulées, la répression n'a pas été seulement physique au Mali. Elle a été aussi morale par les licenciements collectifs et individuels (la fermeture de la

Compagnie Air Mali, celle de la SOMIEX, les compressions successives de personnels à l'a BDM), par les mutations arbitraires et le non paiement des salaires, les impositions de toutes sortes pour les paysans et commerçant.

Le 15 Octobre 1990, les initiateurs d'une marche pacifique dont Dramane TRAORE et Moussa KEITA ont été sauvagement battus. Le 3 Décembre la révolte légitime des petits détaillants a été réprimée sans ménagement.

- 1- Lassina HAIDARA 21 ans
- 2- Amadou BALAM 50 ans
- 3- Ba COULIBALY 25 ans
- 8- Souleymane BERTHE 15 ans
- 9- Diakaridia KEITA 28 ans
- 10- Abou DANIOKO 18 ans
- 11- Mohamed KEITA 14 ans

- 12- Modibo KAMISSOKO 28 ans
- 10 Moussa SAMAKE
- 11 Bakary DEMBELE 61 ans
- 12 Tamba KEITA 36 ans
- 13 Aminata SANOGO
- 14 Lamine KANTE 31 ans
- 15 Alassane DIALLO 20 ans
- 16 Moussa DIALLO 18 ans
- 17 Bakary TRAORE 23 ans
- 18 Karim KOUHATE 23 ans
- 19 Diakaridia TRAORE 21 ans
- 20 Abdoulaye SARR 23 ans
- 21 Inconnu non identifié, brûlé vif
- 22 Inconnu non identifié, brûlé vif
- 23 Inconnu non identifié, brûlé vif
- 24 Inconnu non identifié, brûlé vif
- 25 Inconnu non identifié, brûlé vif
- 26 Inconnu non identifié, brûlé vif

- 27 Issa COULIBALY 20 ans
- 28 Moussa FOFANA 18 ans
- 29 Issiada Ballo 36 ans 30 ans
- 30 Mohamed KEITA 27 ans
- 31 Touri MONKORO 17 ans
- 32 Amara CAMARA 52 ans
- 33 Soungalo COULIBALY 30 ans
- 34 Boubacar TRAORE 17 ans
- 35 Bassala TOURE 30 ans
- 36 Fodé DANIOKO 18 ans
- 37 Inconnu, non identifié 22 ans
- 38 Malade mental
- 39 Dame GUEYE 12 ans
- 40 Alassane DIALLO 15 ans
- 41 Rokia DOUMBIA 45 ans
- 42 Ramatoulaye DEMBELE 22 ans

■ (Source HGT)

SAMA
transfert d'argent

Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À
40%
SUR VOS FRAIS DE
TRANSFERT D'ARGENT

www.sama.money

Assassinat de Sankara : La piste libyenne relancée ?



Dans une interview à RFI à l'occasion de la publication de ses mémoires, l'ancien président tchadien Goukouni Weddeye a évoqué l'assassinat de Thomas Sankara le 15 octobre 1987.

Au début de ce mois d'octobre 1987, l'ancien président tchadien qui logeait alors dans un hôtel de Ouagadougou, a rencontré le président Sankara. Son rival Acheikh Ibn Oumar était également dans la

capitale burkinabè. Les deux hommes se disputaient la direction de la rébellion et Thomas Sankara cherchait une solution.

Dans ses mémoires, Goukouni Weddeye affirme que six jours avant l'assassinat du président burkinabè, il a reçu une visite qui lui a paru étrange, celle de Blaise Compaoré. L'ancien bras droit de Thomas Sankara a ensuite rendu visite au chef de la délégation libyenne, Mahamat Ali Chaffardine. Une interview qui relance les interrogations concernant le rôle qu'a

pu jouer Mouammar Khadafi dans l'assassinat du chef de la révolution burkinabè.

« D'aucuns disent que c'est le vieux Houphouët, d'autres disent que c'est François Mitterrand. Moi je crois que la Libye n'est pas loin, dans cette affaire », affirme l'ancien président Goukouni Weddeye dans son interview à RFI ce mardi 10 septembre.

Y a-t-il une main libyenne dans l'assassinat du jeune capitaine ? Impossible de l'affirmer mais ce qui semble faire consensus, c'est qu'à la suite du refus de Thomas Sankara d'accueillir favorablement la demande de Tripoli d'appuyer le rebelle libérien Charles Taylor, les relations entre les deux chefs d'État se sont fortement dégradées.

Interrogé il y a deux ans, Mousbila Sankara, ancien ambassadeur du Burkina Faso en Libye, a affirmé que Blaise Compaoré avait obtenu du Guide libyen, par un canal non officiel, des équipements militaires. Lui aussi assure avoir eu la conviction que quelque chose se tramait à l'époque et selon l'ancien diplomate burkinabè, il est possible que le Guide libyen ait su ce que Blaise Compaoré projetait de faire, mais rien ne permet de l'attester véritablement.

Cette version, l'ancien ambassadeur de Libye au Burkina Faso, Mohamed Al-Madani Al-Azhari, l'a contestée. Selon lui, une mise à l'écart, voire une élimination de Sankara n'a « jamais » été évoquée entre Blaise Compaoré et Mouammar Khadafi... et « Kadhafi n'a rien à voir dans l'assassinat de Thomas Sankara ».





Opposition sénégalaise : Après SONKO, c'est presque le néant

En dehors d'Ousmane Sonko, que le régime veut absolument défenestrer, d'Abdoul Mbaye, qu'on cherche à embêter dans des dossiers politico-judiciaires, ou du leader du Mouvement Tekki, le Sénégal n'a plus d'opposition. Alors que les sujets plus que brûlants et qui intéressent les Sénégalais qui ont voté pour eux, comme ceux qui n'ont pas voté pour eux, ne manquent pas, il n'y a que des activistes

Arrivé 3ème lors de la dernière élection présidentielle de février 2012, Ousmane Sonko est en passe d'être le seul opposant du pays. Avec Abdou Mbaye et Mamadou Lamine Diallo. Et, il faut le reconnaître aussi, Barthélemy Diaz. En effet, au moment où l'opinion s'indigne de la sucette à deux milliards de francs CFA promis par le pouvoir au futur chef de l'opposition et que Barthélemy Diaz dénonce les agissements funestes d'opposants dealers, les Sénégalais ne comprennent pas ce silence assourdissant d'une bonne frange de l'opposition qui a obtenu leur vote. Car, les silences ne s'expliquent pas pendant que les populations pataugent dans les eaux pluviales, qu'aucun emploi n'est créé, que l'insécurité trouble leur sommeil et que les victimes d'accidents de la circulation se comptent désormais par milliers. Sans que

l'Etat ne puisse y apporter solution malgré ses effets d'annonce. Seuls le leader de Pastef/Les Patriotes, Ousmane Sonko et Abdoul Mbaye de l'Alliance pour la citoyenneté et le travail (Act) sont au front. Sur la déclaration de patrimoine du président de la République réélu, sur le gaz-pétrole ou encore sur le fer de la Falémé, ils sont en train de poser des débats publics qui fragilisent le pouvoir reconduit par les Sénégalais en février dernier. Dans cet état de déliquescence du pouvoir en place, beaucoup se demandent si celui qui est arrivé deuxième à la dernière élection présidentielle fait partie de l'opposition. Parce que, s'interroge-t-on, le pays brûle mais il ne bouge pas.

Les Sénégalais, qui se sentent lâchés s'en souviendront sûrement. Car, on ne les appelle pas que pour venir voter pour soi. Ce silence assourdissant de certains cadres de l'opposition tend à donner du crédit aux soupçons de collisions entre le régime et certains membres de l'opposition. En effet, de nombreuses sources rapportent des négociations via le directeur de cabinet politique du «Patron» et certains dignitaires d'une certaine confrérie. Et dans ce vaudeville, il y a une forte odeur d'argent. Et la cagnotte de deux milliards de francs CFA que Macky Sall fait miroiter au leader de l'opposition qu'il se choisira pourrait sans doute expliquer qu'on croise les bras. Ce, alors que l'actualité, à laquelle une opposition

doit se mêler, est très brûlante avec les nombreux scandales qui polluent ce régime. En tout cas, au moment où dans beaucoup de pays, on réfléchit à supprimer les fonds politiques alloués au chef de l'Etat, vouloir mettre des fonds politiques à la disposition de l'opposition sonne comme une insulte à l'intelligence des Sénégalais. Pis, cela montre qu'on a une classe politique unique qui ne se soucie que d'une chose : s'accaparer des ressources publiques. Une thèse que semble conformer la fusion absorption à laquelle on assiste dans la classe politique avec tous ces ex hauts responsables du Parti démocratique sénégalais (Pds) qui sont en train de trahir Abdoulaye Wade pour migrer vers les prairies «marron-beige» de Macky Sall. Ce qui devrait indigner les rares alliés qu'il reste à l'Apr. Car, cela constitue une menace pour la démocratie parce que ça tue même les élections. En effet, ces retournements spectaculaires de veste montrent aux citoyens qu'il y a une classe politique unique dans le pays. Et les électeurs pourraient se dire qu'accomplir son devoir civique ne sert finalement à rien puisque ce sera les mêmes hommes qui sont sur orbite autour du pouvoir. Dans une démocratie, il doit y avoir deux classes sociales antagonistes. Les alternances doivent permettre à ceux qui ont perdu de se battre par tous les moyens pour revenir au pouvoir. Mais, à la place, notre personnel politique est très adepte des fusions-absorption. Ce qui est une très mauvaise image qu'il renvoie à l'opinion qui, un jour, en aura marre et les mettra tous dans une Association des politiciens rejetés (APR).

La fabuleuse histoire de Maurice le coq de l'île d'Oléron : Les voisins avaient réclamé la tête du volatile à la justice

Il dérangeait le sommeil de ses voisins avec ses chants qui commençaient dès l'aube. Ils ont fini par demander à la justice de lui clouer le bec. À jamais.

L'île d'Oléron en France est célèbre. Très touristique, elle est située sur la côte ouest du pays auquel elle est reliée par pont ; célèbre lui aussi. Corinne FESSEAU, la femme par qui tout est arrivé, habite cette île depuis toujours. Elle élève des bestioles et elle voulait faire une nouvelle acquisition.

Au départ, Corine FESSEAU voulait une poule pour son poulailler. Mais, c'est un coq qui est venu. Fortement déçue, elle décide tout de même de garder le poussin qu'il a prénommé Maurice.

Maurice devient rapidement un grand coq. Et en vrai coq, il décide de jouer son rôle naturel de réveille-matin très matinal : il chante. Maurice chante dès 06h30 pour le malheur de certains voisins qui se plaignent auprès d'elle.

Elle raconte, dans une pétition qui a été signée par 139.756 personnes et qui a pour destinataires les citoyens français, la Mairie et la Société protectrice des animaux- la fameuse et redoutable SPA : «Nous avons été contactés par ces gens pour nous demander de faire taire notre coq. Donc nous avons atténué le chant

du coq en le renfermant le soir dans le noir dans sa cabane, isolée par des cartons épais pour atténuer le bruit vers 21h30 l'été et de lui ouvrir le matin vers 8h30 ».

Cette solution n'a pas suffi pour endiguer les courriers des voisins, leurs interpellations verbales, les allées et venues de l'huissier qui venait enregistrer le chant du coq et ses fréquences. Petit à petit, l'affaire Maurice est devenue une vraie affaire qui a mobilisé toute l'île d'Oléron. Et plus par la suite.

«Nous leur avons volé dans les plumes »

Et pour finir, les deux parties se sont retrouvées au tribunal correctionnel de Rochefort (Charente-Maritime) qui a tranché après deux ans et demi d'affaire : Maurice peut continuer à chanter. La plainte des voisins a été rejetée et ils devront payer 1000 euros de dommages et intérêts à la propriétaire du volatile Corinne FESSEAU. Et rembourser ses frais de justice.

« Nous leur avons volé dans les plumes », a exulté la dame au coq.

L'affaire a pris une grande ampleur. Même le New York Times s'en est emparé, de l'affaire Maurice. Le 23 juin dernier, il a en effet titré ceci : « Thé Rooster Must Defended : France's Culture Clash Reaches a Coop » (Le coq doit être défendu : La fracture culturelle française atteint les poulaillers). La victoire de Maurice est ainsi considérée par certains comme une victoire de la ruralité et un facteur qui va favoriser la protection de certaines spécificités des villages. Une jurisprudence qui va poser une cale devant certaines « dérives » des « abrutis ». Corinne FESSEAU à cet égard : «Je me bats pour mon coq Maurice mais aussi pour la ruralité, il faut qu'on garde les bruits de la campagne, les cloches, les vaches, les coqs mais aussi les grenouilles ».

De coq et de chant de coq, on se retrouve en pleine politique.

Des voix ce sont même élevées afin d'entamer des démarches pour que le chant du coq soit classé comme un patrimoine culturel français. C'est un peu exagéré, non ? Nos avocats devons se préparer pour contrer une telle éventualité.

■ Amadou TALL

Abonnez vous à
votre journal
numérique

Malikilé

pour recevoir
les dernières
informations



Brexit : La justice écossaise juge « illégale » la suspension du Parlement

Boris Johnson à Dublin, le 9 septembre 2019. (LORRAINE O'SULLIVAN / AFP). La cour d'appel d'Edimbourg estime que

la décision vise à « entraver le Parlement ». Le gouvernement britannique va faire appel auprès de la Cour suprême.



Une cour d'appel écossaise a jugé mercredi 11 septembre « illégale » la décision du Premier ministre britannique Boris Johnson de suspendre le Parlement jusqu'au 14 octobre, deux semaines avant le Brexit prévu le 31 octobre.

La cour d'appel d'Edimbourg a estimé que cette décision avait « pour but d'entraver le Parlement ». Il s'agit de la première victoire judiciaire des opposants à cette suspension très controversée du Parlement.

Jeremy Corbyn : « Je veux éliminer ce gouvernement imprudent »

« Décus »

Le gouvernement britannique a annoncé mardi qu'il allait faire appel auprès de la Cour suprême de cette décision d'une cour écossaise. « Nous sommes déçus de la décision d'aujourd'hui et ferons appel auprès de la Cour suprême », a déclaré Downing Street dans un communiqué, juste après l'annonce de la décision.



Orange vacances foot 9^{ème} édition : Le Gouverneur de la région donne le coup d'envoi

C'est parti pour Orange vacances foot à partir de ce Dimanche 08 Septembre au stade Abdoulaye Makoro SISSOKO de Kayes. La cérémonie de lancement est placée sous la haute présidence de Monsieur le gouverneur de région, le contrôleur général de Police Mahamadou Z SIDIBE.

Pour ce grand rendez-vous sportif, qui regroupe chaque année les jeunes de la région de Kayes autour du football, est organisé par



Orange Mali zone Kayes. Du 08 Septembre au 06 Octobre, les équipes en compétitions mouillerons le maillot pour espérer sortir vainqueur de cette 9^{ème} années consécutives de

cette compétition sportive au profit de la jeunesse Kayesienne.

A suivre l'événement sur la page officielle du gouvernorat de la région de Kayes.

Ballon d'or : Le coup de gueule de Samuel Eto'o

Il a tout gagné, joué pour les plus grands clubs et honoré le continent africain partout où il est passé. Et pourtant, le légendaire attaquant camerounais, Samuel Eto'o fils, n'est jamais parvenu à décrocher la prestigieuse récompense de Ballon d'Or européen.

Interrogé sur ce sujet par nos confrères de RFI et Voxafrica, le meilleur numéro 9 de l'histoire du FC Barcelone, tout frais retraité du ballon rond, a expliqué que les joueurs africains ne sont pas reconnus à leur juste valeur :

«Nous ne sommes pas respectés, c'est un fait. J'espère avoir tort, mais le prochain Ballon d'Or ne sera ni Mané, ni Salah», a déploré celui qui se considère comme le meilleur joueur africain de l'histoire.

«On ne peut pas m'expliquer que Mané, Salah ou encore Aubameyang, les trois meilleurs buteurs du dernier championnat anglais, ne se-

ront peut-être même pas parmi les 5 premiers. Lionel Messi et Cristiano Ronaldo sont très forts, mais cette saison, qui a gagné la Ligue des champions ? C'est Mané et Salah» ajoute l'homme aux 118 capes avec les Lions indomptables.

L'emblématique canonier du FC Barcelone et de l'Inter Milan estime toutefois que les torts viennent également des Africains eux-mêmes : «Nous ne sommes que bons à dénigrer nos propres frères», a regretté l'enfant de Nkon. Un message plein de sens...





Bélier (21 mars - 19 avril)

Vos objectifs seront clairs et, pourtant, vous aurez la fâcheuse tendance à vous égarer en cours de route. Vous ne ferez pas du mauvais boulot, mais vous serez sur trop de fronts à la fois, sans réussir à canaliser votre attention sur un seul dossier.

Avec Vénus dans le signe de la Vierge, pour vous, tout achat se devra d'être utile. Mais elle aura aussi la bonne idée de vous souffler que se débarrasser des choses inutiles pourrait vous faire gagner de l'argent. Aussitôt pensé aussitôt fait !



Taureau (20 avril - 19 mai)

Ce sera un planning chargé qui vous attendra au bureau. Si vous bossez dur pour obtenir la responsabilité d'un dossier, vous allez devoir travailler encore plus. Une forte présence en signe de Terre favorisera votre réflexion sur un projet à long terme.

Avec Saturne rétrograde, vous n'aurez pas le choix. Il faudra vous montrer sérieux, et en cas de dérapage, réagir sans tarder. En revoyant à la baisse vos dépenses ou en étant plus actif pour récupérer un remboursement, vous allégeriez votre budget.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Les tâches continuent d'être harassantes surtout que la désorganisation vous pénalise. Un supérieur hiérarchique peut attendre de vous, une réactivité. Le travail se déroule dans des conditions fatigantes. Vous êtes seul pour mener à terme des actions.

Vous traversez une période de dépenses qui est interminable. La relation à l'argent peut vous stresser. Votre salaire fond en effet à vue d'œil. Dans ce désordre, vous espérez gagner davantage. L'envie de changer de poste se fait de plus en plus forte.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous n'aurez plus de raison de douter de la pérennité de votre poste ! Vous aurez le sentiment que votre situation professionnelle se stabilise. Aujourd'hui, vous pourriez apprendre que vous êtes pressenti pour de nouvelles responsabilités...

Sous la protection de la Lune, plus rien ne s'opposera, en tout cas d'un point de vue matériel, à l'avancée de votre projet. Ami Cancer, vous ressentirez intuitivement la nécessité de faire très attention à l'argent. Vous n'aimez pas l'insouciance...



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous trouverez que les choses avanceront lentement et que vous aurez besoin de plus de temps pour atteindre vos objectifs. Inutile d'aller plus vite que la musique, surtout que personne ne vous mettra la pression, à part vous, et vous serez champion.

Dépité par des frais imprévus, alors que vous aurez fait au mieux pour remettre vos comptes d'aplomb, vous n'aurez d'autres solutions que de mettre un frein à vos dépenses. Vous aurez des idées pour gagner de l'argent, mais cela ne se fera pas tout seul.



Vierge (23 août - 23 septembre)

La puissance de Mars vous permettra d'afficher une plus grande confiance en vous. Vous ferez face avec assurance aux défis comme aux responsabilités. Quant aux imprévus, vous les gèrerez avec sérénité. En entretien, vous serez dans les premiers.

Même si Jupiter en Sagittaire vous donnera des pulsions dépensières, vous devriez bien les gérer. Il faut dire que Saturne fera office de régulateur et vous apportera le contrôle nécessaire en vous incitant à renforcer durablement votre épargne.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous travaillez beaucoup et aimeriez davantage de reconnaissance. L'envie de gravir des échelons se fait sentir. Mais des rivaux puissants sont sur votre route. Ne confiez pas vos ambitions à vos collaborateurs. Ils pourraient s'opposer à vos projets.

Des contraintes sont encore à venir pour garder la stabilité. Ne dépensez pas à tout-va dès que vous craquez. La sagesse est conseillée pour bien gérer le budget. Des accessoires de mode pourraient pourtant vous tenter. Comparez les prix avant d'acheter.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous partirez du principe que vous travaillez avant tout pour gagner votre vie. Vous aurez tendance à exécuter vos tâches à la manière d'un automate. De l'efficacité, du rendement, mais sans le moindre sentiment de sympathie pour votre environnement.

Versement d'une pension alimentaire, paiement de votre loyer, règlements de vos échéanciers, ami Scorpion, vous ferez exprès d'attendre le dernier moment ou de recevoir une lettre de rappel pour tenir vos engagements. Vous ressemblerez à l'Avare de Molière...



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Votre niveau d'ambition va grimper d'un cran ou deux. Si vous étiez sur la touche ou confiné au fin fond d'un bureau, tout pourrait changer. Comme on vous sentira plus motivé, plus affirmé, vos doléances seront prises au sérieux par votre direction.

Pluton vous donnera les moyens d'optimiser vos ressources avec une augmentation, un business qui vous rapportera plus ou une revalorisation de vos prestations. Si vous négociez un achat ou un crédit, vous pourrez le conclure dans de bonnes conditions.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Le Soleil sera accompagné par un trio efficace. Mercure et Vénus pour vous faire remarquer, Mars pour agir et vous imposer. Un privilège pour vous engager à fond dans ce que vous ferez. Votre atout sera de convaincre en douceur, de fédérer une équipe.

Des dépenses supplémentaires pourraient survenir, en rapport avec votre habitation. Mais comme vous aurez prévu ces frais, vous n'en serez pas autrement surpris. Pris de court, car vous pensiez avoir le temps, vous devrez réunir une somme d'argent.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Pensez à revoir vos compétences. La vie apporte un tournant professionnel. Ce cap concerne une orientation. Mais il impose de faire un bilan professionnel. Faites-vous confiance, car l'avenir est entre vos mains. Osez, car c'est le moment de vous révéler.

Il est nécessaire de faire le point sur vos besoins. Ceux-ci peuvent être peu prioritaires. Vous pourriez avoir des factures à payer, plus chères que prévu. C'est par votre véhicule que des frais pourraient surgir. Des factures pourraient vous stresser.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous travaillerez en bonne entente avec des collègues que vous appréciez tout particulièrement ! Aujourd'hui, ami Poissons, vous connaîtrez vos capacités, mais aussi vos limites. C'est pourquoi, plus que jamais, vous ferez l'éloge du travail en équipe...

En ce début de rentrée, Neptune reviendra en force dans votre signe ! Cette planète apportera dans son sillage de nouveaux projets à développer. Avec un pouvoir d'achat en hausse, la voie sera ouverte à des récréations familiales et sentimentales.

Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous